

Droits de douane américains

Alerte sur les effets des tarifs sur le commerce international



ECO-FINANCE

BCT
Evolution du Taux
d'intérêt Directeur 2020
- 2025

ACTUALITÉ

Tunisie face au choc
Trump
quelles menaces
et opportunités
économiques ?

OPINION

Dette extérieure
La Tunisie portée par
un effet Momentum

CHRONIQUE

Tunisie
Sous le choc Trump,
entre menaces
tarifaires et réveil
stratégique



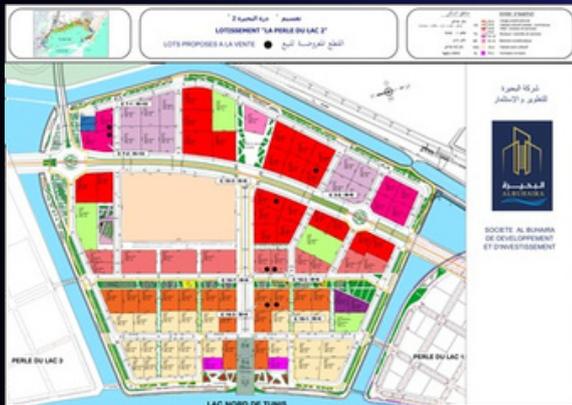
AVIS
DE VENTE

Appel d'offres

Vente de treize (13) lots de terrain aux Berges du Lac

Date limite de réception des
offres

Jeudi 15 mai 2025 à 12H30



 00 216 71 861 800

 www.albuhairainvest.com

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo
les Berges du Lac - Tunis
Tél. : (+216) 71 962 775
(+216) 71 962 617
(+216) 21 18 18 18
(+216) 20 313 314
(+216) 55 313 314
Fax : (+216) 71 962 429
Email : img@planet.tn
www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali
Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss
Khmaies krimi
Hajer Krimi
Amani ibrahimi
Sarrah Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI
Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies
Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 4,90 Dinars

Abonnement annuel : 200 Dinars
(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Le mag
Hebdomadaire n°230 du 10 Avril 2025



BCT : Évolution du Taux d'intérêt Directeur 2020 - 2025

Depuis 2020, le taux directeur de la Banque centrale de Tunisie a connu des fluctuations notables, reflet des tensions économiques et des ajustements monétaires successifs. Après un net repli en 2020 (de 7,75 % à 6,25 %) pour soutenir l'économie durant la pandémie, le taux est resté stable en 2021.



Caisse des Dépôts et Consignations : Activer l'inclusion numérique!

C'est un pari courageux et qui vient à temps. Les régions doivent rallier la dynamique numérique. Sous cette perspective, le road show collectif à l'intérieur du pays, initié par ce trident de choc entre la CDC, la Banque Mondiale et le Pool des Fonds d'investissement, est hautement prometteur.



Pourquoi la Tunisie reçoit-elle si peu de financements climatiques internationaux ?

Alors que les financements climatiques internationaux ont atteint plusieurs dizaines de milliards de dollars entre 2003 et 2024, la répartition régionale de ces fonds révèle d'importants déséquilibres.



Tunisie face au choc Trump : quelles menaces et opportunités économiques ?

«Phénomène Trump : Enjeux Géopolitiques et Répercussions Économiques», c'est le titre du thème sujet de débat lors d'une table ronde organisée tout récemment par l'Association tunisienne pour la promotion de la culture financière...



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES &
DÉBATS



SPORT



Dettes extérieures : La Tunisie portée par un effet Momentum selon Akram Gharbi

Le pays est en voie de réduire ses déficits et de comprimer sa dette extérieure. En persévérant à soigner son profil de risque, la Tunisie pourra capitaliser sur son image positive et revenir, à horizon proche, sur le marché international de la dette.



Tunis-Sfax en moins d'une heure, par le train

Départ à 18h30, arrivée à Sousse à 19h00 et à Sfax à 19h25. Du coup, Tunis est moins encombrée après 18h00 ; le matin et aux heures de pointe, la circulation dans Tunis est un vrai bonheur, le prix de l'immobilier a chuté de 30%, les nouvelles lignes du Métro et du RER ont fini par donner un autre visage aux artères de Tunis.

Nouvelle application BT Mobile

البنك
التونسي
BANQUE DE TUNISIE

Plus rapide, plus intuitive, plus connectée.



Les fonctionnalités essentielles

- Connexion biométrique
- Dashboard adapté
- Virements instantanés
- Edition et partage du RIB/IBAN
- Souscription et gestion SICAV

Nouvelles fonctionnalités ¹

- Gestion des wallets BT MPAY
- Consultation et partage des relevés bancaires PDF
- Suivi des demandes de chéquier et des virements reçus
- Gestion des dossiers de scolarité

Download on the
 App Store

GET IT ON
 Google Play



Tunisie

Sous le choc Trump, entre menaces tarifaires et réveil stratégique

Le retour tonitruant de Donald Trump à la Maison-Blanche signe un tournant radical dans les relations économiques mondiales. Pour la Tunisie, modeste mais ambitieuse, cette nouvelle donne sonne comme un avertissement : même les économies de taille moyenne ne

sont plus à l'abri des secousses de la géopolitique globale.

La doctrine « America First » du président américain, mélange de protectionnisme affirmé, d'unilatéralisme assumé et de guerre commerciale généralisée, a franchi un cap en avril 2025. En ciblant directement la Tunisie

avec une surtaxe de 28 % sur ses exportations, l'administration Trump transforme un partenaire économique secondaire en dommage collatéral d'une croisade tarifaire.

Cette taxe punitive, incompréhensible au regard des

volumes échangés (1,65 milliard de dollars en 2024), n'est pas qu'un chiffre : elle frappe de plein fouet les exportateurs tunisiens, en particulier dans les secteurs phares comme l'huile d'olive, les dattes, le textile ou encore l'artisanat. Autant de filières déjà fragilisées par une conjoncture nationale complexe — inflation, dépréciation du dinar, pression sur les finances publiques — et qui peinent à rester compétitives face à des concurrents mieux dotés ou protégés par des accords de libre-échange.

Car c'est bien là que le bât blesse : la Tunisie ne bénéficie ni d'un accord commercial avec les États-Unis, comme le Maroc, ni de la relance du Système généralisé de préférences (SGP),

suspendu depuis 2021. Résultat : elle se retrouve exposée sans filet, alors même qu'elle affichait un excédent commercial avec les États-Unis – devenu aujourd'hui, ironie du sort, un facteur de pénalisation.

Mais au-delà du choc, cette situation est un signal. Il est temps de réarmer notre diplomatie commerciale, de repenser notre insertion dans les chaînes de valeur mondiales et d'accélérer la diversification de nos débouchés. L'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient, l'Asie du Sud peuvent devenir des relais de croissance pour nos exportations, à condition d'un accompagnement volontariste de l'État et d'un climat des affaires assaini.

La Tunisie ne peut rester spectatrice d'un monde qui se reconfigure. Elle doit redevenir actrice de son destin économique. Cela suppose un changement profond : passer d'une logique de suspicion généralisée envers les entrepreneurs à une politique de confiance, d'investissement et d'ouverture. Ce ne sont pas les opérateurs de l'économie informelle qui financeront la relance ni la transformation du pays, mais bien ceux qui investissent, innovent et exportent dans la légalité.

Le choc Trump est une alerte. Mais il peut aussi être un déclencheur. À condition de ne pas le subir en silence.



Dr. Tawfik Jelassi,
la Diplomatie à l'Ère
du Digital Exponentiel



Dr Tawfik Jelassi



Dr Lobna Karoui

**RADIO
DIASPORA
TUNISIA**



**THE VOICES OF
THE DIASPORA**



in partnership with



BCT

Evolution du Taux d'intérêt Directeur 2020 - 2025



L'année 2023 a marqué un durcissement de la politique monétaire avec un taux maintenu à 8 %, niveau conservé tout au long de 2024 et jusqu'au premier trimestre 2025. Toutefois, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et pour relancer le crédit, la Banque centrale a annoncé une baisse du taux directeur à 7,5 % à partir du 27 mars 2025. Cette mesure signale un premier assouplissement monétaire depuis plus de deux ans.

Ce changement pourrait marquer un tournant, en lien avec l'évolution du contexte économique national et les anticipations sur la croissance.

Dates de modifications des Taux d'intérêts directeurs

- 01/2020 : **7,75%**
- 03/2020 : **6,75%**
- 10/2020 : **6,25%**
- 05/2022 : **7%**
- 10/2022 : **7,25%**
- 01/2023 : **8%**
- 03/2025 : **7,5%**

Depuis 2020, le taux directeur de la Banque centrale de Tunisie a connu des fluctuations notables, reflet des tensions économiques et des ajustements monétaires successifs.

Après un net repli en 2020 (de

7,75 % à 6,25 %) pour soutenir l'économie durant la pandémie, le taux est resté stable en 2021. En 2022, les premiers signes de pressions inflationnistes ont conduit à un relèvement progressif, atteignant 7,25 % en fin d'année.





Le stockage stratégique est-il la solution aux crises d'approvisionnement?

Au commencement, cet élément d'histoire : dans les années 70, la Tunisie était signalée et présentée dans les documents officiels de la Communauté économique européenne (CEE), actuellement Union Européenne(UE), comme un pays de pénuries. Un demi-siècle après -bien un demi siècle après-, le pays présente hélas le même profil de pays constamment confrontés à des insuffisances

d'approvisionnement du marché local.

En témoignent les pénuries dramatiques que le pays a connues, particulièrement, ces dernières années, suite aux perturbations des chaînes d'approvisionnement enregistrées à travers le monde par le double effet de la pandémie du corona virus Covid 19 durant les années 2019 et 2020 et des crises géopolitiques dont la guerre russo-ukrainienne.

Face à ces crises, les dirigeants politiques et économiques qui se sont succédé à la tête de la Tunisie, depuis un demi siècle, n'ont jamais été bien inspirés pour prévoir des solutions voire des parades pérennes à ces pénuries générées, le plus souvent, par des facteurs exogènes, et faisant subir aux tunisiens privations, frustrations et désagréments multiformes dont ils auraient pu se passer.

Parmi, ces parades, nos gouvernants avaient deux possibilités de manœuvre, soit accroître la production au niveau local et réaliser l'autosuffisance du pays en divers produits, soit recourir au stockage pour réguler le marché en période de pénuries.

Malheureusement, le pays n'a pas connu, un demi-siècle durant, ni l'autosuffisance ni le stockage régulateur. C'est ce qui explique l'acuité des pénuries connues par le pays, notamment, en ce qui concerne l'approvisionnement en denrées alimentaires (farine, café, lait, sucre, légumes et produits énergétiques, pétrole et gpl...).

«Cela fait 50 ans que la Tunisie subit les mêmes pénuries. Ce n'est plus une question de circonstances, mais de stratégie. L'absence d'anticipation nous coûte chaque jour un peu plus cher.»

Dans les pays industrialisés, le stockage est érigé en activité hautement stratégique

Pourtant un investissement dans le stockage aurait pu être bénéfique pour le pays d'autant plus que ce mécanisme ne nécessitait pas, et ce contrairement à l'autosuffisance alimentaire, ni

des investissements lourds, ni une technologie sophistiquée.

Il s'agissait tout simplement d'acheter à bon marché les produits sur le marché (hydrocarbures et denrées alimentaires) quand leurs cours baissent, de les stocker pendant un certain temps et de les écouler sur le marché lors de l'émergence des dysfonctionnement du marché.

Dans les pays industrialisés, le stockage est érigé en activité hautement stratégique autant que le secteur productif, car il présente l'avantage de contenir dans de bonnes proportions les effets négatifs des pénuries et surtout de pouvoir ajuster, en temps réel l'offre à la demande fluctuante des consommateurs. Par ailleurs, le recours au stockage aurait pu faire gagner à la Tunisie d'importantes économies de devises surtout lorsque le pays ne peut pas en disposer pour diverses raisons dont le refus des bailleurs des fonds et du marché financier international privé de lui accorder des crédits en devises comme cela a été le cas avec le FMI depuis quelques années.

Néanmoins, la situation commence à changer. Nous relevons depuis quelque temps, une prise de conscience au niveau de la gouvernance du pays et une véritable volonté de développer la logistique du stockage du pays.

«Le stockage stratégique n'est pas un luxe réservé aux grandes puissances : c'est un outil simple, efficace et abordable pour protéger un pays des chocs extérieurs.»

L'office des céréales donne l'exemple

A preuve, l'Office des céréales vient de rompre avec ce statu quo et de donner ainsi l'exemple à d'autres prestataires publics importateurs. Acteur clé de la politique nationale de sécurité alimentaire du pays, cette entité publique, qui importe 80% des besoins du pays en blé, a pris, au mois de mars 2025, deux heureuses initiatives hautement stratégiques visant à investir gros dans la logistique de l'Office, s'agissant particulièrement de la mise à niveau des silos existants et de la création de nouveaux.

Annoncée, par Salwa Ben Hadid Zouari, PDG de l'Office, la première initiative a consisté en la programmation, sur deux ans, d'un gros investissement de 205 MDT (66,5 M de dollars). Cet investissement est destiné à construire, d'ici fin 2027, de nouveaux silos pour le stockage des céréales (blé tendre, blé dur et orge), d'une capacité totale

de près de 120 mille tonnes. Les nouveaux silos seront situés dans les zones de Radés (capacité de 40 mille tonnes), de Sousse (58 mille tonnes) et de Sfax (38 mille tonnes).

La deuxième initiative porte sur la réhabilitation, moyennant une enveloppe budgétaire de 143 MDT, des silos existants et dont la construction remonte à 1985, ces silos ayant une capacité de stockage de 206 mille tonnes.

Objectif : assurer des capacités de stockage suffisantes, (actuellement 508 mille tonnes) aux fins d'absorber les quantités des céréales collectées, de les conserver dans de bonnes conditions, et de maintenir le niveau de stock de sécurité, grâce à ces capacités de stockage supplémentaires.

 «Dans un monde instable, ceux qui stockent au bon moment sont ceux qui restent souverains. La Tunisie ne peut plus se permettre de dépendre des marchés volatils.»

Rien que pour la saison 2024-2025 qui s'annonce bonne à la faveur des précipitations hivernales (programmation de 200 mille hectares supplémentaires), des capacités

de stockage additionnelles de l'ordre de 47 mille 500 tonnes ont été programmées, pour mieux gérer le flux céréalier.

Une fois l'ensemble de ces investissements réalisés, l'Office des céréales, fort de cette capacité de stockage additionnelle, pourra ainsi mieux gérer les flux d'importation, stocker à des périodes où les prix sont bas et éviter les pénuries en cas de tensions sur les marchés mondiaux.

D'autres établissements publics et entreprises publiques importateurs peuvent suivre l'exemple de l'Office des céréales. Il s'agit principalement de l'Office du commerce (OCT) et de la société des industries

de raffinage (STIR) qui importent en devises les besoins du pays en hydrocarbures et en denrées alimentaires.

Leurs importations sont à l'origine d'une grande proportion du déficit commercial du pays lequel ne cesse de s'aggraver. L'idéal serait, en attendant le développement des énergies renouvelables au rythme souhaité, d'accroître la capacité de stockage de la STIR à Bizerte et de celle de la Compagnie des transports par pipes line (TRAPSA) à Skhira, sachant qu'avec « le trumpisme » les énergies fossiles ont encore de l'avenir.

Abou SARRA

En bref

Stockage stratégique : une nouvelle donne pour la Tunisie ?

- **Depuis les années 70**, la Tunisie souffre de pénuries récurrentes.
- **Absence d'autosuffisance** et de stockage régulateur depuis 50 ans.
- **L'Office des céréales** investit 205 MDT pour construire de nouveaux silos (+120 000 tonnes).
- **143 MDT** alloués à la réhabilitation de silos existants.
- **Objectif** : mieux gérer les importations, sécuriser l'approvisionnement, réduire les tensions sur les marchés.
- « Stocker, c'est produire sans produire, anticiper sans subir. »
- Une stratégie simple, durable et enfin mise en œuvre.



Caisse des Dépôts et Consignations

Activer l'inclusion numérique!

C'est un pari courageux et qui vient à temps. Les régions doivent rallier la dynamique numérique. Sous cette perspective, le road show collectif à l'intérieur du pays, initié par ce trident de choc entre la CDC, la Banque Mondiale et le Pool

des Fonds d'investissement, est hautement prometteur. L'opération cible les PME innovantes et les Start ups. Joli tir groupé !

La CDC passe à la vitesse supérieure. Elle entend conforter l'écosystème de l'innovation et

étendre ses représentations à l'intérieur du pays. Et de fait, elle est allée à la rencontre des PME innovantes et des Start Ups dans quatre régions et ceci n'est que le premier jet d'un plan ambitieux. Elle a associé la Banque Mondiale ainsi que le pool des Fonds d'Investissement à son initiative.



Une action, trois objectifs

Une première hautement prometteuse, laissent entendre les trois partenaires. L'idée de fonds qui sous-tend le projet est de booster les flux de partenariat de B2B, ce qui est de nature à animer le business, principalement pour les PME innovantes. Et, portées au partenariat avec les Start Ups

L'opération a concerné les quatre métropoles régionales de Bizerte, Kairouan, Gabès et enfin Sfax, compte tenu de leur potentiel. Il s'agit sans doute d'une expérimentation à valeur de test avant qu'elle soit généralisée à l'ensemble du territoire. Au concret c'est une équipe composée d'experts qui se déplace en bus dans les régions et qui tient des séminaires avec la population concernée. Les organisateurs ont choisi trois composantes importantes.

La première concerne l'accès au financement. Et l'offre groupée tant de la part de la Banque Mondiale que des institutions de coopération internationale à l'instar de KFW sont variées et offrent de multiples facilités. Naturellement les participations des fonds de Private Equity, sont tout aussi précieuses. Ajouter à cela que ces derniers apportent l'ingénierie pour le montage des schémas de financement outre que leur encadrement en

accompagnement est fort utile. La deuxième composante a trait au partenariat sachant que la finalité est de promouvoir le B2B. La troisième et non des moindres appuie les efforts à l'exportation. Et l'on sait, d'expérience, que la friction avec la concurrence internationale est une épreuve de 'Body building qui nécessite un entourage blindé.

«L'innovation ne peut pas rester cantonnée à la capitale. Si nous voulons bâtir une Tunisie compétitive, il faut irriguer les régions de financement, de compétences et d'opportunités.»

Le mode d'accompagnement

Comment dès lors s'opère la prise en charge des entreprises ? Il faut bien admettre que l'implantation physique, c'est-à-dire leur présence sur terrain, dans les régions est nécessaire. Il faudra, le moment venu, envisager un plan d'implantation pour les opérateurs essentiels. La constitution d'un réseau est une priorité. Et dans cette perspective de décentralisation, il a été envisagé, entreautres réalisations phares du Road show, de travailler à la mise en place d'une "Market place".

Taux d'intérêt Directeur

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale de Tunisie a décidé, lors de sa réunion du 26 mars 2025, de réduire le taux directeur de la Banque Centrale de Tunisie de 50 points de base à 7,5%.

A cet effet, les facilités de dépôt et de prêt à 24 heures ont été ramenées à 6,5% et 8,5%, respectivement. Cette décision entrera en vigueur à partir du 27 mars 2025.

Le Conseil a également décidé d'abaisser à 6,5% le taux minimum de rémunération de l'épargne.

Les entreprises qui sont déjà opérationnelles ont besoin de faire un travail de Branding pour se faire connaître en vue de parvenir à conclure des contrats. Bien entendu la dissémination des "Child Funds", destinés aux projets en phase Early Stage, c'est-à-dire à leur démarrage, est en cours de maturation.

«Trop de projets échouent faute de financement ; trop de financements dorment faute de projets. Il est temps de construire des ponts durables entre les deux mondes.»

Fatalement la question de la réactivation et de la promotion de Technoparks a été au centre des débats. De notre point de vue, une jonction avec le plan décennal 2025- 2035 serait souhaitable. Ces opérations réussissent mieux quand elles sont menées de concert.

Un nouveau paysage numérique national

L'initiative s'oriente vers un profil de plan régional 'Start Up Friendly'. Mais ce n'est pas une solution de tout repos. Dans ce sillage il y a d'abord à satisfaire à l'exigence du "Start Up Act" pour mériter du label dédié. Sachant qu'en cas d'échec un projet peut

de représenter à cet examen six mois plus tard.

Et last but not least, les points de financement doivent être réactifs. Et les organisateurs avec beaucoup d'objectivité ont résumé la situation. Les candidats au financement soutiennent "qu'il n'y a pas assez de fonds". Et les responsables de Fonds disent "qu'il n'y a pas assez de projets". «À chaque région son lot de talents. Avec les bons leviers et une vision décentralisée, nous pouvons faire émerger une nouvelle carte de l'innovation tunisienne.»

Le succès de l'opération réside dans l'art de matcher les propositions de valeurs pour faire décoller des projets. Un peu plus de deux cents projets ont été injectés dans le pipe, un record ! Les financiers,

légitimement proches de leurs sous, soutiennent avec une certaine rigueur qu'à ce jour les retombées en retour, lors du Cash- Out restent modestes.

Soyons clairs, les financiers de Private Equity prennent des participations dans les Start Ups, tout motivés qu'ils sont par la plus-value à réaliser lors de leurs sorties. Le pays compte à ce jour une seule licorne, c'est-à-dire un projet qui a été valorisé à un milliard de dollars au bout d'une année d'activité. Il s'agit de "InstaDeep" rachetée par le laboratoire multinational BionTech. Ainsi qu'une demi licorne "Expensya".

Ne désespérons pas. Avec cet essaimage national le meilleur est à venir.

Ali DRISS

En bref

L'essentiel du Road Show CDC – Innovation en régions

- **Objectif** : Soutenir les PME innovantes et startups régionales.
- **Tournée** : Bizerte, Kairouan, Gabès, Sfax.
- **Partenaires** : CDC, Banque Mondiale, Fonds d'investissement.
- **Citation** : « Trop peu de fonds ? Ou trop peu de projets? »
- **Impact** : +200 projets injectés dans le pipeline.
- **Focus** : Financement, B2B, export, branding, technoparks, marketplace.



Dette intérieure tunisienne

Un fardeau qui étouffe l'économie ?

Une dette intérieure élevée peut poser des risques pour les économies des États si elle n'est pas utilisée de manière stratégique pour stimuler la croissance et si elle n'est pas soutenable. Est-ce le cas de la Tunisie ?

En 2024, la dette intérieure s'élevait à 72,6 milliards de dinars, représentant 53,8 % de l'ensemble de l'endettement total

de la Tunisie. Par conséquent, la dette extérieure constitue le reliquat, soit 46,2 %, ce qui correspond à 62,343 milliards de dinars. En 2025, la part de la dette intérieure augmentera légèrement, passant de 53,8 % à 58,3 %, soit 85,984 milliards de dinars.

Quant à la dette extérieure, elle reculera à 41,7 %, soit 61,418 milliards de dinars.

L'absence d'accord avec le FMI complique le recours au marché financier international, même avec des bailleurs de fonds "amis" comme la BAD. Du coup, emprunter sur les marchés financiers internationaux, devient quasiment impossible et le recours aux autres bailleurs non institutionnels se traduirait par des prêts à des taux d'intérêts excessifs, nuisibles aux finances publiques.

«Une dette intérieure excessive n'est pas seulement un fardeau financier, elle tue la croissance et asphyxie les entrepreneurs.»

Les remboursements que l'État tunisien doit effectuer d'ici la fin de l'année s'élèvent à 18 milliards de dinars en principal et 6,4 milliards de dinars en intérêts, soit un total de 24,7 milliards de dinars (environ 7 milliards de dollars US). En 2025, le financement intérieur atteindra 9,8 milliards de dinars en principal et 8,4 milliards de dinars en financement extérieur.

Les intérêts de la dette extérieure ne représenteront que 1,9 milliard de dinars, tandis que ceux de la dette intérieure s'élèveront à 4,5 milliards de dinars, soit près de la moitié du principal. Cela s'explique par le fait que les prêts extérieurs contractés auparavant étaient à des taux raisonnables, contrairement à ceux des dernières années.

De plus, le taux élevé du marché monétaire tunisien justifie les intérêts excessifs que l'État doit payer à ses emprunteurs nationaux. Le cas tunisien illustre bien les effets néfastes d'un endettement excessif à l'échelle nationale. Nous le répétons sans cesse, mais les décideurs publics persistent à ignorer l'urgence de

réformes structurelles profondes pour créer de la richesse et de l'emploi, préférant la facilité de l'endettement.

L'effet d'éviction est également manifeste : les emprunts de l'État assèchent le marché intérieur, rendant le crédit plus cher et moins accessible aux entreprises et aux ménages, ce qui freine l'investissement privé. Par ailleurs, l'inflation, bien réelle malgré les discours officiels, touche en priorité les produits de consommation courante et en prime ceux alimentaires.

Parmi les conséquences d'une dette intérieure excessive et des taux d'intérêt élevés la capacité réduite de l'État, acculé au remboursement même avec rééchelonnement, à financer des dépenses essentielles telles que la santé, l'éducation, les subventions et les infrastructures. Autre conséquence : la perte de confiance des investisseurs nationaux. Certains pourraient geler leurs investissements ou choisir de fuir un environnement devenu hostile à la création de richesses et où ils ne sont pas en odeur de sainteté.

«Il est urgent de réorienter les emprunts publics vers des investissements productifs, et non vers la facilité de l'endettement.»

«Si l'État tunisien continue à ignorer l'urgence des réformes, il court à sa perte, en poursuivant une politique de dettes infinies.»

Les décideurs publics accordent-ils encore une place aux investissements productifs dans les infrastructures, l'éducation, l'innovation et les nouvelles industries ? Car pour financer le social, il faut d'abord générer des ressources, et ce n'est pas en accablant les entrepreneurs qu'on y parviendra, c'est une litanie que nous ne cessons de répéter mais qui ne semble pas émouvoir ceux qui détiennent entre leurs mains le destin de la Tunisie. Pendant ce temps, faute de créer des richesses, on s'endette, on emprunte !

Pourquoi l'emprunt public n'a-t-il toujours pas été lancé?

Pourquoi, jusqu'à la fin du premier trimestre 2025, l'emprunt national prévu dans la loi de finances n'a-t-il pas vu le jour ? Celui-ci devrait s'élever à 4,8 milliards de dinars avec un taux d'intérêt de plus de 9%

Trop cher ? Peut-être. Mais le fait est que les finances publiques ne sont pas au mieux de leur forme. Ce qui expliquerait que certaines

recettes fiscales ont demandé à certaines entreprises d'anticiper le dépôt de leurs déclarations, signe de tensions sur la trésorerie nationale.

La question est : si l'État renonce à cet emprunt, comment trouvera-t-il les ressources prévues dans la loi de finances ? Forcera-t-on de nouveau la Banque centrale à financer le budget ?

 «L'économie de la Tunisie ne peut pas supporter une politique d'emprunt sans fin sans conséquences dramatiques pour la monnaie et la vie quotidienne.»

Une telle décision, si prise, serait catastrophique pour le pays, d'autant plus que la BCT a déjà injecté des montants faramineux dans le budget de l'État ces dernières années.

Si un emprunt national permet d'éviter une création monétaire excessive, dans le cas de la Tunisie, ne peut pas contracter des prêts sur le marché intérieur ou à l'international signifierait inévitablement un recours à l'impression monétaire.

Or, une telle politique entraînerait des conséquences désastreuses sur une économie en récession,

aggravant l'inflation et affaiblissant encore le dinar, ce qui renchérirait les importations. La capacité productive de la Tunisie correspond-elle au volume de monnaie en circulation et à la richesse produite ?

Dans des pays comme le Zimbabwe ou le Venezuela, l'inflation galopante a conduit à des situations extrêmes où la monnaie a perdu toute valeur.

Il faut oser espérer, dans notre cas, que la BCT assure son rôle de gardienne des équilibres monétaires du pays et pourra freiner les dérives car les solutions existent !

Tous les observateurs avisés, perspicaces et intelligents de

la scène économique nationale savent qu'il y a des solutions. Encore faut-il reconnaître et admettre les vrais problèmes économiques du pays, plutôt que de se focaliser sur des fausses problématiques très accessoires et des débats stériles relayés par des médias peu avertis des réalités économiques. Pour affronter les défis de la Tunisie, il faut de la vision, du savoir, de l'expertise, de l'humilité, la négation de soi et, plus que tout, un amour indéfectible pour la patrie.

Est-ce trop demander ? Il semble bien que ce soit le cas !

Amel Belhadj Ali

En bref

- **Dettes intérieure de la Tunisie (2024) :** 72,6 milliards de dinars (53,8 % de l'endettement total).
- **Prévisions pour 2025 :** Dette intérieure à 85,98 milliards de dinars (58,3 %), dette extérieure à 61,42 milliards de dinars (41,7 %).
- **Remboursements 2024 :** 24,7 milliards de dinars (7 milliards USD).
- **Problématique :** Taux d'intérêt élevés nuisent à la croissance, freinant l'investissement privé.
- **Impact sur les finances publiques :** Réduite capacité à financer la santé, l'éducation, et les infrastructures.
- **Question clé :** Pourquoi l'emprunt national prévu à 4,8 milliards de dinars n'a-t-il pas été lancé ?



Pourquoi la Tunisie reçoit-elle si peu de financements climatiques internationaux ?

Alors que les financements climatiques internationaux ont atteint plusieurs dizaines de milliards de dollars entre 2003 et 2024, la répartition régionale de ces fonds révèle d'importants déséquilibres. En tête du classement : l'Afrique subsaharienne, qui a reçu près de 9,7 milliards USD, suivie de l'Amérique latine et des Caraïbes (7,3 milliards USD), et de la région Asie-Pacifique (5,7 milliards USD). À l'autre extrémité du spectre, la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) ne totalise que 1,7 milliard USD, une part relativement faible en regard de ses vulnérabilités climatiques croissantes.

Dans cet ensemble, le Maroc tire son épingle du jeu avec 772,7 millions USD reçus, loin devant l'Égypte (450,6 M USD), et la Jordanie (105,9 M USD). La

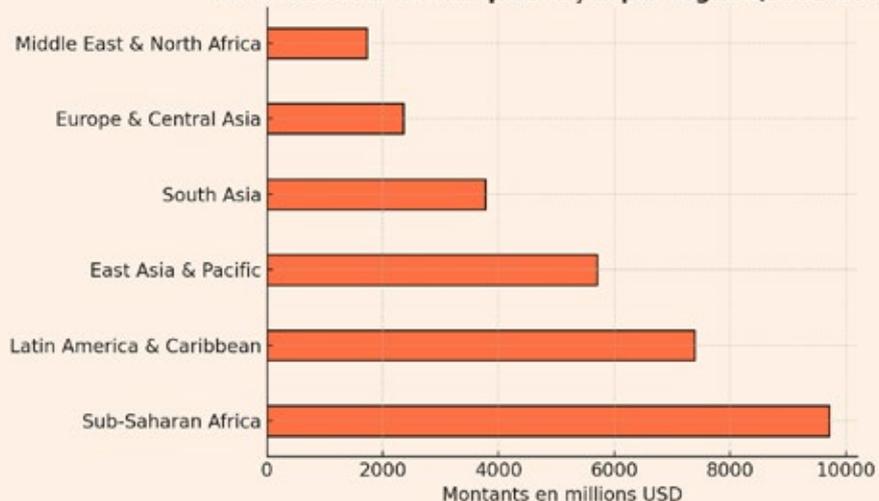
Tunisie, quant à elle, ne capte que 66 millions USD sur plus de vingt ans, un niveau modeste pour un pays engagé dans un processus de transition énergétique.

Et pourtant, les besoins sont colossaux. Selon les projections officielles, la Tunisie devra mobiliser près de 31 milliards USD d'ici 2030 pour respecter ses engagements climatiques (NDC). Le secteur de l'énergie concentre à lui seul plus de 11,7 milliards USD, tandis que des investissements majeurs sont également requis dans l'efficacité énergétique (5,7 Mds), les énergies renouvelables (4,4 Mds) et l'adaptation au changement climatique (4,3 Mds). D'autres volets essentiels, tels que la modernisation du système électrique ou le renforcement des capacités, complètent ce tableau ambitieux.

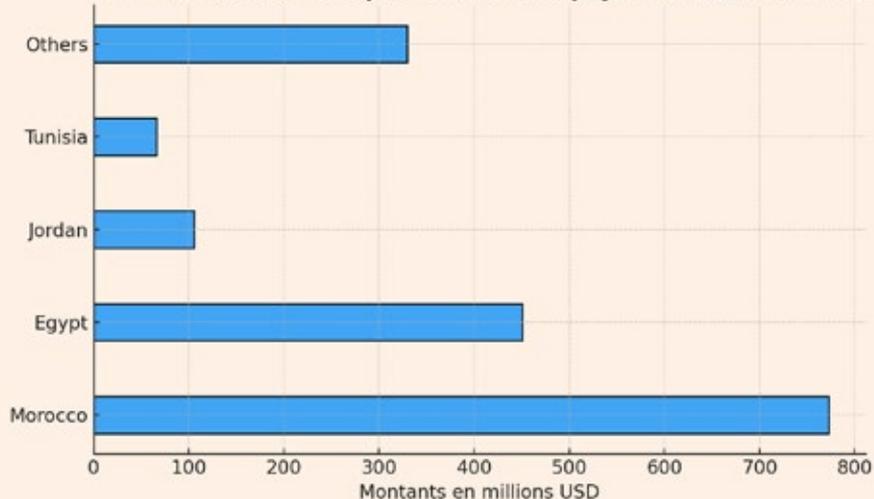
Ce contraste entre les ressources mobilisées et les objectifs affichés illustre un enjeu majeur pour la Tunisie : comment passer de la volonté politique à une stratégie d'accès effective aux financements internationaux ? La question est d'autant plus pressante que le pays affiche une dépendance énergétique persistante et une exposition croissante aux risques climatiques.

Pour combler cet écart, la Tunisie devra renforcer ses capacités techniques et institutionnelles, améliorer la bancabilité de ses projets et diversifier ses sources de financement. Une mobilisation urgente, à l'heure où le temps joue contre les pays les plus vulnérables.

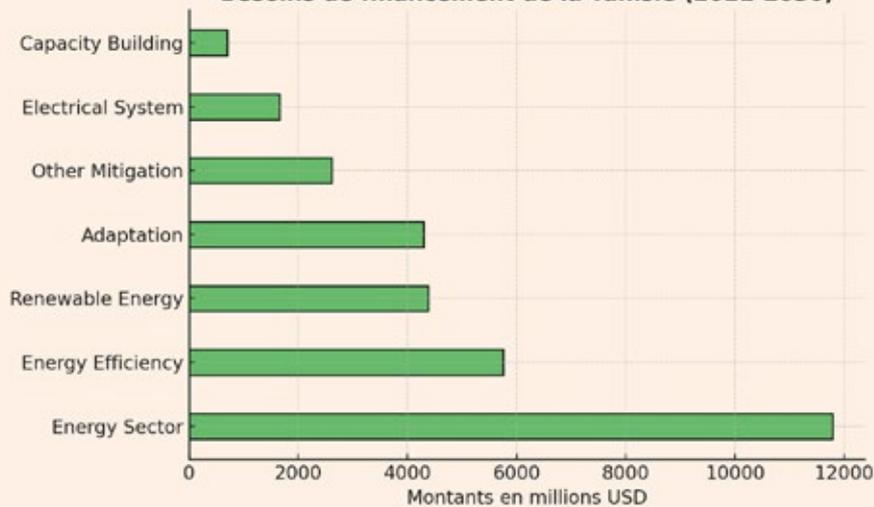
Financements climatiques reçus par région (2003-2024)



Financements climatiques alloués aux pays MENA (2003-2024)



Besoins de financement de la Tunisie (2021-2030)



HEBDO
HORS-SERIES

- HEBDO
- HORS-SERIES
- DOCUMENTS - RAPPORTS
- COLLECTIONS

CONTACT US

Phone Number: +216 71 962 775

Website: webmanagercenter.com



Manque d'information

La culture entrepreneuriale

18%

des entreprises agroalimentaires seulement ont une démarche RSE



6,25%

De 6,25% en Octobre 2020 à 8% en janvier 2023 et 7,5% en mars 2025 - Un changement pourrait marquer un tournant



130 M\$

Sinoma Cement (CNBM) a acquis en août 2024 la cimenterie tunisienne de Djebel Oust pour 130 M\$.



+7%

Les loyers des appartements ont augmenté de 7 % par rapport au second semestre 2023



11

la Tunisie pourrait accueillir plus de 11 millions de touristes en 2025, contre 10,25 millions en 2024



Ces données révèlent que les revenus du secteur ont atteint 1210,6 millions de dinars (MD) à la date du 20 mars 2025, contre 1152,8 MD un an plus tôt.





Pourquoi les Tunisiens ne sont-ils pas aussi heureux qu'ils en ont l'air ?

Au regard des multiples opportunités festives et décompressives qui lui sont offertes tout le long de l'année (festivals d'été, fêtes religieuses, mois de ramadhan, animation urbaine quotidienne, congés divers...) et au regard du climat de paix et de dolce vita qui prévaut en Tunisie, les tunisiens sont sensés être, en principe, de bon vivants, voire des gens heureux.

Ce n'est pas, toutefois, l'avis de tout le monde. Le rapport sur l'indice du bonheur pour l'année 2025 « World Happiness Report 2025 », publié le 20 mars 2025, à l'occasion de la Journée internationale du bonheur, a dévoilé le classement des pays selon le bien-être de leurs populations.

L'évaluation, le plus souvent subjective d'après les experts, repose sur plusieurs critères,

notamment le soutien social, le niveau de revenu, la liberté individuelle, la santé et la perception de la corruption.

Le World Happiness Report 2025 » a classé la Tunisie à la 113ème sur un total de 147 pays listés. Ce qui est loin d'être un classement positif.

Plus grave, en dépit de leur effort soutenu pour se préparer à des menaces d'éventuels conflits

(guerre civile en Libye, problème du Sahara occidental entre l'Algérie et le Maroc), les pays voisins, la Libye, l'Algérie et le Maroc sont mieux classés que la Tunisie.

Conséquence : les Tunisiens qu'on voit à l'oeil nu chanter, danser et consommer à gogo toute l'année seraient, ainsi, moins heureux que leurs voisins libyens, algériens et marocains. Avec un score de 4,8 sur 10, la Tunisie arrive derrière ses voisins maghrébins. Elle est devancée par la Libye 2ème, l'Algérie (84ème) et le Maroc (112ème).

Comprendre : la Tunisie, qui peut se targuer d'avoir fait mieux que l'Égypte classée 135ème, n'aurait pas fourni assez d'efforts pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens, notamment sur les plans économique et social.

Classement dans le monde

Dans le monde arabe, les pays du Golfe sont bien classés: les Émirats arabes unis occupent la 21e place, le Koweït la 30e et l'Arabie saoudite la 32e.

Au plan africain, l'île Maurice est devenue la nation la plus heureuse d'Afrique, détrônant la Libye, qui occupait la première place sur le continent l'année dernière.

La Libye occupe la 2ème position à l'échelle africaine (79ème rang mondial) devant l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Mozambique, le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Congo et la Guinée.

La Finlande conserve son titre de pays le plus heureux du monde, pour la huitième année consécutive, tandis que les États-Unis chutent au 24e rang, leur classement le plus jamais enregistré depuis la création de ce rapport en 2012, où ils avaient figuré à la 11e place.

Les pays nordiques arrivent dans le top 10. En effet, le Danemark, l'Islande et la Suède talonnent la Finlande sur le podium. Pendant ce temps, le Costa Rica et le

Mexique sont entrés pour la première fois dans le top 10 des pays les plus heureux dans le monde.

Par ailleurs, la France n'arrive qu'au 33e rang, largement devancée par la Suisse (13e), la Belgique (14e) et le Canada (18e).

L'Afghanistan reste le pays le plus malheureux du monde, occupant la 147e place avec un score alarmant de 1,364. Les autres pays en bas de l'échelle incluent la Sierra Leone (146e), le Liban (145e), le Malawi (144e) et le Zimbabwe (143e), tous confrontés à des crises humanitaires, économiques ou politiques majeures.

En bref

Bonheur en Tunisie : le paradoxe du classement 2025

- Tunisie classée 113e sur 147 pays dans le **World Happiness Report 2025**
- Score : **4,8/10**, derrière la Libye (79e), l'Algérie (84e) et le Maroc (112e)
- Malgré les fêtes, la paix et le climat agréable, **les Tunisiens se sentent moins heureux**
- « *La Tunisie chante, mais pleure dans les classements internationaux* »
- **Les critères évalués** : revenu, santé, liberté, soutien social, corruption
- La Finlande reste le pays le plus heureux pour la 8e année consécutive.

C'est décidé :
j'impose désormais
des tarifs douaniers !



Et la Chine n'aura pas
d'exception. Elle écope
de 25 % de droits
sur l'acier, l'aluminium
et les voitures !



Gloup ! Pas étonnant
que les investisseurs
se réfugient dans
l'or et le franc suisse !





Tunisie face au choc Trump
quelles menaces et opportunités
économiques ?

"Phénomène Trump : Enjeux Géopolitiques et Répercussions Économiques", c'est le titre du thème sujet de débat lors d'une table ronde organisée tout récemment par l'Association tunisienne pour la promotion de la culture financière dont l'objectif est

d'identifier l'impact de la politique "trumpienne" sur la Tunisie.

Adossée à une étude réalisée par l'IACE, on y énumère les six piliers fondamentaux de la doctrine Trump qui ont profondément bouleversé l'ordre mondial :

- **America First** : un protectionnisme économique visant à remettre sur les rails l'industrie américaine et la privilégier ce qui se traduit par l'augmentation des droits de douane sur toutes les importations (+60% pour la Chine) et la renégociation des



accords commerciaux pour obtenir des conditions plus favorables, Trump initie ainsi une guerre commerciale sans merci même si pour nombre d'observateurs, Trump est passé maître dans la méthode Harvard consistant à intimider, se montrer fort et déterminé et placer haut la barre pour obtenir le maximum de concessions de ses partenaires ou ses rivaux;

- **l'Isolationnisme** : Trump a entamé son mandat en se désengageant des institutions internationales (retrait de l'accord de Paris, du Conseil des droits de l'homme de l'ONU) et en adoptant une politique migratoire stricte (mur avec le Mexique, interdictions de visas pour certains pays musulmans) ;
- **réforme fiscale** : maintien des réductions d'impôts de 2017 et nouvelles baisses pour les entreprises ainsi que la réduction des impôts sur les gains en capital ;
- **polarisation interne** : le président US adopte des discours nationalistes exacerbant la division au sein de la société américaine sans prendre en considération les risques de montée de l'extrémisme politique, religieux ou ethnique ;

- **repli multilatéral** : Trump s'est placé dans la logique de favoriser les relations bilatérales avec des alliés stratégiques en se désengageant des organisations multilatérales ;
- **une stratégie monétaire agressive** qui a visé en premier lieu la Fed pour ses taux d'intérêt élevés et une politique favorisant un dollar plus faible pour stimuler l'économie. La guerre commerciale et l'augmentation des droits de douane initiée par Trump auraient pour conséquences l'augmentation du coût des importations, l'inflation et le ralentissement de la croissance.

Par ailleurs, la réduction des aides Américaines pour réallouer les ressources vers des priorités nationales desserviraient nombre de pays en développement même si les aides en question servaient les intérêts stratégiques US et le positionnement géoéconomique américain dans nombre de régions dans le monde et en prime la zone MENA.

Le 20 mars, le Secrétaire d'État US aux Affaires étrangères Marco Rubio avait adressant ses félicitations au peuple et au gouvernement tunisiens à l'occasion de la fête de l'Indépendance précisé que les



Dr. Lobna Karoui

Dr. Tawfik Jelassi

invité
**DR. TAWFIK
JELASSI**

La Diplomatie à l'Ère du
Digital Exponentiel

Dans notre spéciale série « Nos Ambassadeurs de l'Excellence », nous vous dévoilons le parcours inspirant de Dr. Tawfik Jelassi, Ancien Doyen de l'École internationale de management des Ponts et Chaussées, Ancien ministre Tunisien et depuis juillet 2021, sous-directeur générale de communication et d'Informations de UNESCO.



États Unis tenaient à consolider les relations commerciales avec notre pays. Que peut représenter une petite économie comme celle de la Tunisie pour la première puissance économique mondiale?

«La Tunisie est aujourd'hui la spectatrice d'un bouleversement économique mondial.»

Le contexte économique tunisien et ce, indépendamment des politiques "trumpiennes" n'est pas des plus reluisants. En 2024, les coûts de l'énergie ont augmenté de 18 % et les produits alimentaires de 12 %, affectant le pouvoir d'achat des Tunisiens. Le dinar tunisien s'est déprécié par rapport au dollar américain, rendant les importations plus coûteuses.

«Malgré la stratégie du 'compter sur soi' adoptée ces dernières années, elle ne pourra pas échapper aux conséquences d'une guerre commerciale exacerbée par la doctrine Trump.»

La Tunisie, qui dépend fortement des importations pour l'énergie et certains produits alimentaires,

voit ainsi sa balance commerciale fragilisée. Quant à la dette publique, il faut savoir qu'au 30 juin 2024, la dette extérieure tunisienne s'élevait à 62,247 milliards de dinars, dont 60 % étaient libellés en dollars (37,348 milliards de dinars).

Une variation de seulement 10 millimes dans le cours du dollar (soit 0,32 %) entraînerait une augmentation de 120 millions de dinars de la dette extérieure. Si appréciation du dollar, il y a, combinée à l'augmentation des coûts d'importation, les marges budgétaires de l'État tunisien seraient réduites et pèseraient sur les finances publiques.

D'autres répercussions telles l'inflation et la hausse des coûts des importations pourraient avoir lieu. S'agissant des droits de douane, on estime que l'impact ne sera pas important sur les exportations tunisiennes dû au faible volume vers les États-Unis sauf si la guerre commerciale avec la Chine, persiste. Cette guerre pourrait entraîner un ralentissement de l'économie mondiale, ce qui impacterait indirectement la Tunisie en réduisant la demande internationale principalement le marché européen, son principal partenaire.

Une note positive toutefois, celle des cours du pétrole, l'abondance de l'offre mondiale de pétrole

maintient les prix sous pression, avec une stabilisation autour de 70 \$/baril. Le gouvernement tunisien avait basé son budget 2025 sur un prix du baril de 77,4 \$. Cette baisse du prix du pétrole offre plusieurs avantages pour la Tunisie dont la réduction des dépenses publiques sur les subventions énergétiques et la baisse du déficit budgétaire.

«L'urgence est au rétablissement de la confiance et à l'amélioration du climat d'affaires, il est temps de mettre fin à la chasse aux sorcières au détriment de l'avenir économique du pays !»

Conclusion : la Tunisie est aujourd'hui la spectatrice d'un bouleversement économique mondial. Malgré la stratégie du "compter sur soi" adoptée ces dernières années, elle ne pourra pas échapper aux conséquences d'une guerre commerciale exacerbée par la doctrine Trump. Les nouveaux équilibres économiques mondiaux fragilisant les principaux partenaires économiques du pays, le plaçant dans une situation encore plus incertaine, ce qui devrait pousser les décideurs politiques à mettre en place des politiques économiques plus

réfléchies et plus soucieuses de la création de richesses et de l'encouragement du secteur privé que de la recherche de la moindre erreur pour au mieux mettre au pas les opérateurs dans l'économie formelle et au pire leur faire subir des mesures coercitives insupportables pour nombre d'entre eux.

«Les nouveaux équilibres économiques mondiaux fragilisant les principaux partenaires économiques du pays, le plaçant dans une situation encore plus incertaine...»

Ce ne sont pas les contrebandiers ou les acteurs de l'économie informelle qui financeront le budget de l'État ou permettront de trouver les ressources nécessaires pour que l'État joue le rôle social ambitionné. L'urgence est au rétablissement de la confiance et à l'amélioration du climat d'affaires, il est temps de mettre fin à la chasse aux sorcières au détriment de l'avenir économique du pays !

A bon entendeur !

Amel Belhadj Ali

En bref

Impact du «Phénomène Trump» sur la Tunisie

- **6 piliers de la doctrine Trump** ont bouleversé l'ordre mondial : «America First», isolationnisme, réforme fiscale, polarisation interne, repli multilatéral, stratégie monétaire agressive.
- **La guerre commerciale** de Trump pourrait entraîner hausse des importations et inflation.
- **La dette extérieure tunisienne** s'élève à 62,247 milliards de dinars (60% en dollars). Une variation de 10 millimes du dollar coûte 120 millions de dinars.
- **Baisse du prix du pétrole** (autour de 70 \$/baril vs. budget 2025 à 77,4 \$) : impact positif potentiel sur les finances tunisiennes.
- **Conclusion** : *La Tunisie, malgré sa stratégie de «compter sur soi», sera affectée par les bouleversements économiques mondiaux initiés par la politique Trump.*



Double Transplantation d'Organes

La Tunisie a marqué un tournant majeur dans le domaine de la transplantation d'organes ce samedi, avec la réalisation simultanée de deux greffes vitales : un cœur et un foie. Cette opération délicate, rendue possible grâce au don d'une personne en état de mort cérébrale, a été annoncée par le ministère de la Santé.

L'exploit chirurgical s'est déroulé dans deux établissements de santé de renom : l'hôpital universitaire de La Rabta a accueilli la transplantation cardiaque, tandis que l'hôpital universitaire Mongi Slim à La Marsa a été le théâtre de la greffe hépatique.

Cette réussite est le fruit d'une collaboration entre le Centre national de promotion de la transplantation d'organes (CNPTO), les équipes médicales spécialisées des hôpitaux de La Rabta et Mongi Slim, ainsi que l'hôpital Fatouma Bourguiba de Monastir. Leur mobilisation conjointe a permis de mener à bien chaque étape, de la préparation minutieuse à l'exécution chirurgicale complexe.

À travers cette double transplantation réussie, la Tunisie réaffirme son expertise et son engagement dans le domaine crucial du don et de la greffe d'organes, rappelant que ce geste altruiste demeure une source d'espoir inestimable pour de nombreux patients.



Démocratie

la démocratie a encore reculé dans le monde l'an dernier : 71 pays sont considérés comme des démocraties

Education

Un système éducatif qui ne s'adapte pas aux révolutions technologiques condamne ses diplômés à devenir des spectateurs plutôt que des acteurs du progrès.



Former



Former nos élites pour alimenter d'autres nations est une défaite silencieuse.

Filières



Nous avons ouvert trop de filières sans une vision claire. Nous ne savons plus exactement à quel marché nous destinons nos ingénieurs.

Dette

«La Tunisie a réussi à rassurer les marchés financiers sans avoir recours au FMI, grâce à une gestion rigoureuse de sa dette et une stratégie réaliste : c'est cela, l'effet Momentum.»



Dans un contexte marqué par l'exode massif des talents et une jeunesse en perte de repères, les quelques avancées peinent à masquer l'urgence d'un véritable sursaut national.





Droits de douane de Trump

Pourquoi la Tunisie a-t-elle été taxée à 28 % par les États-Unis?

L'approche par le déficit commercial, bien qu'appliquée de manière générale dans le cadre des politiques commerciales de l'administration Trump, n'a pas nécessairement été utilisée de façon uniforme pour tous les pays. Plusieurs autres critères et considérations ont pu influencer la décision finale sur les taux de droits de douane appliqués. Voici une explication détaillée de cette situation, en particulier dans le cas de la Tunisie, pour laquelle le taux de 28 % a été annoncé.

1. Critères du déficit commercial

Dans l'exemple de la Chine, le calcul des droits de douane reposait sur le déficit commercial entre les États-Unis et la Chine. Cependant, pour de nombreux

autres pays, des ajustements ont été effectués en fonction de plusieurs autres facteurs :

Partenariats commerciaux stratégiques

Certains pays, bien qu'ayant un déficit commercial avec les États-Unis, ont été exemptés de certains droits de douane en raison de leur importance géopolitique ou de partenariats stratégiques.

Accords bilatéraux ou régionaux

Les pays ayant signé des accords commerciaux, comme l'USMCA (anciennement NAFTA) avec le Mexique et le Canada, ont souvent été exemptés des nouvelles taxes, malgré des déficits commerciaux avec les États-Unis.

Industries spécifiques

L'administration Trump a également pris en compte des secteurs industriels spécifiques dans la formulation des tarifs. Par exemple, certains pays ont été taxés plus sévèrement pour des produits comme l'acier ou l'aluminium en raison de préoccupations concernant la concurrence déloyale ou les pratiques de dumping.

2. Le cas de la Tunisie : un taux de 28%

Dans le cas de la Tunisie, le taux de 28 % de droits de douane ne peut pas être directement expliqué par le simple calcul du déficit commercial, car plusieurs éléments autres que les chiffres du commerce bilatéral entrent en



Pétrole

Les cours du pétrole s'enfoncent, vendredi, le Brent, référence en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient, plongeant au plus bas depuis 2021, plombés par la dernière salve de droits de douane américains et l'annonce surprise d'une hausse de la production de l'Opep+.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, chutait de 2,97 % à 68,06 dollars, au plus bas depuis décembre 2021.

Le cours de son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mai, s'enfonçait de 3,12 % à 64,86 dollars, au plus bas depuis mai 2023.

D'autres facteurs comme des considérations géopolitiques, des ajustements stratégiques basés sur les relations bilatérales, ou des préoccupations liées à des secteurs spécifiques pourraient expliquer cette décision. Il est probable que ce taux ait été utilisé dans le cadre d'une stratégie plus large visant à rééquilibrer les relations commerciales ou à influencer les négociations avec d'autres pays.

jeu. Voici quelques hypothèses qui peuvent expliquer cette décision :

L'importance relative du commerce bilatéral : Le volume du commerce entre la Tunisie et les États-Unis est relativement faible comparé à d'autres pays, donc un taux élevé pourrait être une manière de compenser un commerce insuffisamment favorable pour les États-Unis. Ce taux pourrait aussi résulter d'une stratégie visant à protéger certaines industries américaines, comme l'agriculture ou les produits manufacturés.

Équilibre des relations commerciales : L'administration Trump pourrait également avoir appliqué un taux élevé pour forcer des négociations commerciales avec des pays qu'elle considérait comme moins coopératifs dans les négociations commerciales globales. Dans ce cas, la Tunisie pourrait avoir été vue comme un levier dans des discussions plus larges avec d'autres partenaires commerciaux.

Questions géopolitiques et diplomatiques : Les taux de droits de douane peuvent aussi être utilisés comme un outil de pression diplomatique, notamment dans des contextes où les relations politiques sont en jeu. La Tunisie, bien que n'étant pas un acteur majeur sur le plan commercial, pourrait avoir été

affectée par une dynamique géopolitique régionale, dans laquelle les États-Unis ont utilisé les droits de douane comme levier dans un contexte plus vaste.

3. Les ajustements et l'exception à la règle

Il est clair que pour la Tunisie, l'application d'un taux de 28 % a probablement été influencée par des critères autres que le simple déficit commercial. Cette décision pourrait avoir été motivée par :

Une approche de réciprocité : L'administration Trump pouvait appliquer des droits de douane en fonction de la politique de réciprocité. Si la Tunisie imposait des droits élevés sur certains produits américains, les États-Unis pourraient avoir réagi par une augmentation de leurs propres droits.

Protection des industries locales : Dans le cadre de la guerre commerciale plus large, des tarifs pourraient avoir été imposés à certains produits importés de Tunisie afin de protéger les industries locales américaines.

Conclusion

Le taux de 28 % appliqué à la Tunisie n'est donc pas le résultat d'une simple application du modèle du déficit commercial.



Droits de douane américains

Quelles conséquences pour la Tunisie avec une taxe de 28% ?

Les États-Unis imposent de nouvelles taxes douanières sur les importations, à compter de mercredi 2 avril 2025, a annoncé le président Donald Trump. Selon la Maison Blanche, ces droits de douane pourraient rapporter 600 milliards de dollars par an, soit six trillions de dollars sur une décennie. Trump qualifie ce

jour de "jour de libération pour l'Amérique", estimant que ses prédécesseurs n'ont pas réussi à gérer les relations commerciales avec des pays ayant des excédents commerciaux importants. Il met également en avant que les entreprises produisant sur le sol américain seront exemptées de ces droits.

Cette mesure a déjà provoqué des réactions internationales, notamment de la part de la Chine, qui a restreint les investissements de ses entreprises aux États-Unis afin d'exercer une pression dans d'éventuelles négociations futures. La Chine, premier partenaire commercial des États-Unis, a en 2023 enregistré

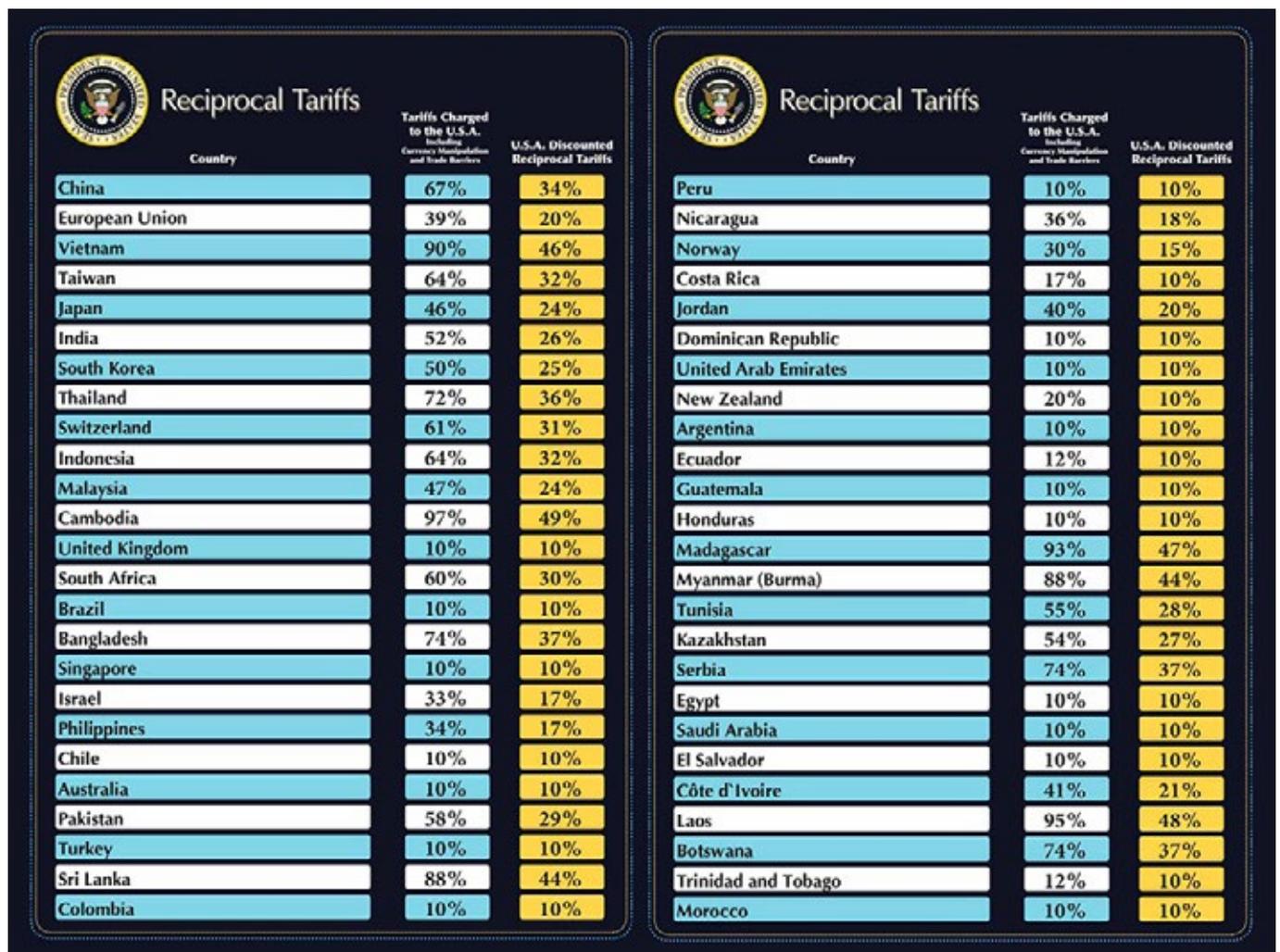
un excédent commercial avec l'Amérique de 32 milliards de dollars.

Le Royaume-Uni, de son côté, s'est déclaré prêt à gérer les conséquences de ces nouvelles taxes tout en privilégiant le dialogue avec Washington. Le Premier ministre Keir Starmer a souligné que toute guerre commerciale nuirait à tous et a mis en avant la nécessité d'une approche calme et pragmatique dans les discussions futures.

Les entreprises américaines, comme Nike, Walmart, Ford et General Motors, qui produisent à l'étranger, risquent d'être les premières touchées par ces droits de douane. Nike, par exemple, qui fabrique une grande partie de ses chaussures au Vietnam, pourrait voir ses coûts augmenter. De même, Ford prévoit que les nouvelles taxes affecteront ses chaînes d'approvisionnement internationales, impactant ainsi les consommateurs et les commerçants. Boeing, l'un des leaders de l'industrie

aéronautique, pourrait également souffrir d'une hausse des coûts de production en raison de ces taxes.

Les nouvelles mesures risquent de perturber non seulement les grandes entreprises américaines, mais aussi les relations commerciales internationales. Plusieurs pays, comme la Chine et l'Union européenne, ont déjà annoncé des représailles potentielles, ouvrant la voie à une guerre commerciale globale.



Kiosque Numérique

HORS-SÉRIES



LEMAG

WEBMAG



REVUES, ÉTUDES
ET DOCUMENTS



Le Guide
2024

Épargne retraite

Placements

Épargne



Surtaxe US de 28%

Quel impact sur les échanges Tuniso-Américain ?

Ces dernières années, les relations commerciales tuniso-américaines ont connu des changements notables, tant en termes de dynamique des échanges que de nouvelles mesures tarifaires ou tensions potentielles.

- **Croissance des échanges commerciaux** : Le commerce bilatéral de biens a augmenté significativement récemment. En 2024, les échanges de biens entre les deux pays ont atteint environ 1,65 milliard de dollars, contre 1,3 milliard en 2022.

Les exportations américaines vers la Tunisie étaient d'environ 500 millions \$ en 2024 (principalement des produits agricoles – par ex. céréales, soja – ainsi que des produits chimiques, machines et équipements de transport), tandis que les importations américaines depuis la Tunisie ont dépassé 1,1 milliard \$ en 2024.



« L'excédent commercial tunisien vis-à-vis des États-Unis, longtemps présenté comme un signe de compétitivité, est aujourd'hui devenu un facteur de pénalisation tarifaire. Un paradoxe qui illustre les limites de l'absence d'accords commerciaux solides. »

La Tunisie dégage donc un excédent commercial notable vis-à-vis des États-Unis (en 2024, l'excédent tunisien était d'environ \$620 millions). Cette hausse des exportations tunisiennes vers le marché américain s'explique par la forte progression de certains produits phares comme l'huile d'olive (dont les ventes aux USA ont grimpé de plus de 25% entre mai 2023 et avril 2024) et la vigueur soutenue d'autres secteurs (dattes, textiles, composants électroniques, etc.). Ce dynamisme a été encouragé par la diversification des débouchés tunisiens hors UE et par l'intérêt des importateurs américains pour des produits tunisiens compétitifs en qualité/prix.

- **Nouvelles mesures tarifaires américaines en 2025** : Au début de 2025,

un tournant protectionniste de la politique commerciale américaine aura un impact direct sur la Tunisie.

En avril 2025, l'administration du président américain Donald Trump (élu pour un second mandat) a annoncé une série de hausses généralisées de tarifs douaniers visant les pays affichant des surplus commerciaux élevés avec les États-Unis ou appliquant des droits élevés aux produits américains.

« L'imposition d'un droit de douane de 28% sur les produits tunisiens par l'administration américaine en 2025 n'est pas seulement une décision économique. C'est un signal politique fort dans un monde où le commerce devient une arme diplomatique. »

Une tarification universelle de base de 10% sur toutes les importations aux USA a été instaurée, avec des surtaxes plus fortes pour les pays considérés comme "pires contrevenants commerciaux" selon Washington. Dans ce cadre, la Tunisie a été identifiée comme l'un des pays les plus lourdement frappés: un droit de douane punitif de

PROSOL

L'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) s'apprête à lancer un nouveau projet de protection des sols en Tunisie, avec l'annonce que le projet pour la protection et la réhabilitation des sols dégradés en Tunisie (PROSOL) sera achevé le 8 avril 2025.

L'Agence allemande de coopération internationale a lancé en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, le projet pour la protection et la réhabilitation des sols dégradés en Tunisie "PROSOL" depuis 2019.

Le ministère de l'agriculture a été représenté dans le projet par la direction générale pour la réhabilitation et la préservation des terres et structures agricoles. Il a été mis en œuvre durant cinq ans et demi dans 7 gouvernorats, à savoir Béja, Jendouba, Siliana, le Kef, Kairouan, Sidi Bouzid et Kasserine.

Le projet de PROSOL vise principalement à aider les jeunes agriculteurs à adopter les meilleures pratiques pour la protection des sols et la réhabilitation des terres dégradées, ainsi qu'à faciliter l'accès aux outils de financement et à améliorer le cadre réglementaire.

Le projet a apporté un soutien important aux efforts de l'État tunisien et à la Stratégie pour la réhabilitation et la préservation des terres agricoles.

28% est appliqué sur toutes les exportations tunisiennes vers les États-Unis à partir d'avril 2025. Cette surtaxe, ajoutée aux tarifs existants, représente un choc majeur pour les exportateurs tunisiens.

Elle touche de plein fouet certains secteurs clés qui bénéficiaient jusque-là de l'accès au marché américain : notamment l'huile d'olive, les produits agro-alimentaires, le textile-habillement et les dattes . Par exemple, l'huile d'olive tunisienne – dont les États-Unis sont un débouché crucial – voit sa compétitivité sévèrement réduite par ce tarif additionnel de 28%. De même, les vêtements et textiles tunisiens, déjà soumis aux droits NPF, deviennent 28% plus chers pour les importateurs américains, ce qui risque de les évincer au profit de concurrents exempts de telles taxes (comme le Maroc, qui grâce à son accord de libre-échange, n'est soumis qu'au tarif de base de 10%).

La mesure américaine a été justifiée par l'objectif de « rééquilibrer les injustices du commerce mondial et de rapatrier des industries » selon le discours de l'administration Trump, la Tunisie étant citée pour ses droits de douane élevés (elle impose par exemple plus de 30% de droits sur les produits agricoles américains en moyenne).

Néanmoins, du côté tunisien, cette décision a été perçue comme

disproportionnée et inquiétante, amplifiant le sentiment d'isolement économique du pays. Les autorités tunisiennes, prises de court, ont initialement gardé un silence officiel prudent, tout en examinant les options de riposte ou d'adaptation. Des organisations professionnelles en Tunisie ont exprimé publiquement leurs craintes quant à l'impact de ces nouveaux tarifs sur la compétitivité des exportations nationales.

- **Négociations et tensions en cours :** Suite à l'imposition de ces tarifs, les relations commerciales tuniso-américaines connaîtront des tensions accrues en 2025. Aucune négociation formelle d'un accord de libre-échange n'est en cours, mais des consultations pourraient s'engager dans le cadre du Conseil du TIFA pour atténuer ces frictions.

La Tunisie pourrait chercher à obtenir une exemption ou une réduction de ces surtaxes en arguant de son statut de partenaire stratégique modeste et de la fragilité de son économie. Toutefois, la marge de manœuvre est étroite, car les mesures américaines s'inscrivent dans une politique globale touchant de nombreux pays simultanément. Par ailleurs, le contexte géopolitique influe sur les discussions : d'aucuns ont noté que l'administration

Trump pourrait lier d'éventuels allègements économiques à des concessions politiques de la Tunisie (un exemple évoqué médiatiquement a été la suggestion d'une aide financière américaine conditionnée à une normalisation diplomatique de la Tunisie avec Israël, bien que cela reste spéculatif).

 **« La suspension du SGP et les surtaxes imposées par les États-Unis mettent en lumière l'urgence pour la Tunisie de diversifier ses débouchés, de renforcer ses négociations bilatérales et de repenser en profondeur sa stratégie d'insertion dans les chaînes de valeur mondiales. »**

En Tunisie, la conjoncture économique difficile – dette élevée, besoin de financements externes – rend le pays vulnérable aux pressions commerciales externes. En 2025, le gouvernement tunisien tente de diversifier ses partenaires et de renforcer ses exportations vers d'autres marchés (Afrique subsaharienne, Moyen-Orient) afin de réduire l'impact de la dépendance aux marchés européen et américain, étant donné les incertitudes actuelles.

- En somme, **l'année 2025 marque un point critique** dans les relations commerciales entre Tunis et Washington. Après des années de croissance progressive des échanges et d'efforts pour consolider les partenariats (via le TIFA et les préférences du SGP), une nouvelle donne protectionniste américaine vient perturber l'équilibre.

Les accords existants fournissent un cadre de dialogue, mais la situation récente met en évidence l'absence d'un accord commercial approfondi pour protéger la Tunisie. Les prochains mois verront si un dialogue bilatéral permettra d'ajuster ces mesures ou d'en atténuer les effets, ou si la Tunisie devra adapter sa stratégie commerciale face à un accès au marché américain devenu plus coûteux.

«Face à des hausses tarifaires unilatérales et imprévisibles, les entreprises tunisiennes se retrouvent sans filet. Cette crise révèle à quel point une diplomatie commerciale proactive est essentielle pour protéger nos exportateurs. »

Les observateurs soulignent également que le sort du programme SGP (s'il est réactivé ou non par le Congrès) aura une incidence sur la capacité de la Tunisie à maintenir la compétitivité de ses produits aux États-Unis. Les négociations commerciales internationales de la Tunisie, que ce soit avec les États-Unis, l'Union européenne ou au sein de l'AfCFTA africaine, seront donc déterminantes pour l'avenir de ses exportations.

En bref

Tunisie-États-Unis : la pression tarifaire s'accroît en 2025

- **Échanges bilatéraux** : 1,65 milliard \$ en 2024
- Nouveaux droits US (avril 2025) : +28% sur toutes les exportations tunisiennes.
- **Produits les plus touchés** : huile d'olive, dattes, textile, composants industriels.
- « *Un choc tarifaire majeur pour la Tunisie, sans accord de libre-échange pour se protéger.* »
- **Riposte** : incertitudes, consultations possibles via le TIFA.



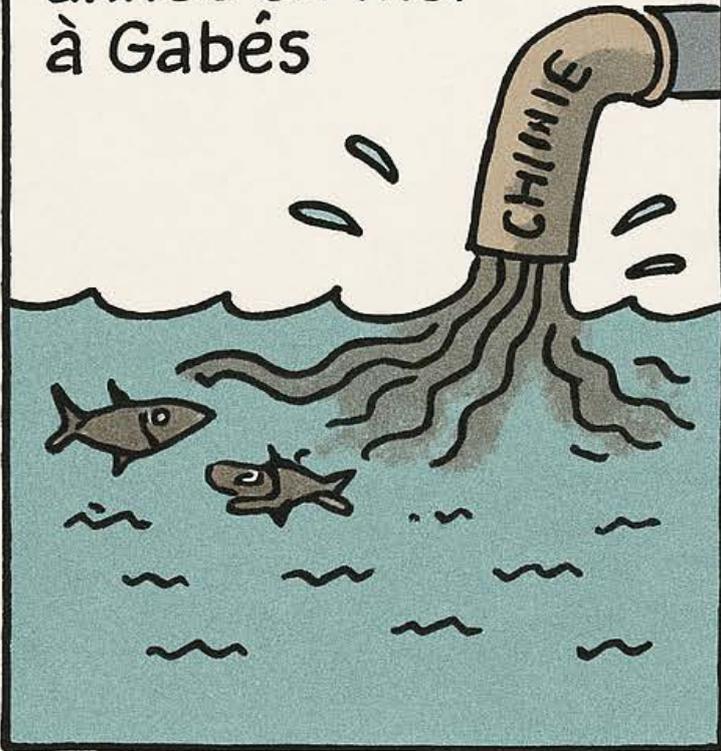
CONTACT US



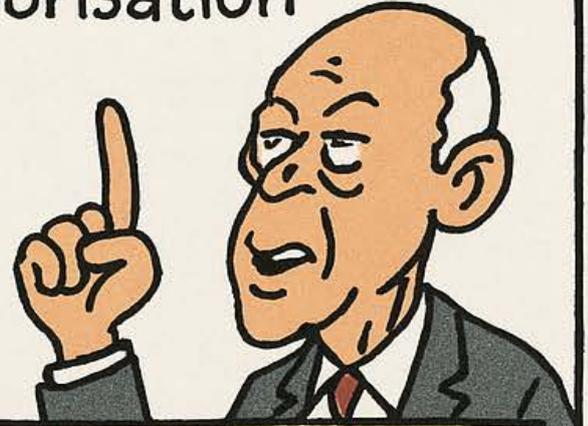
WMC
Lemag



8 millions de tonnes de phosphogypse rejetées chaque année en mer à Gabès



Le président Kaïs Saïed relance le débat sur sa valorisation



Reclassé comme ressource non dangereuse depuis le 5 mars 2025

Études scientifiques: absence de radioactivité confirmée



Objectif: valorisation sur 5 ans par le Groupe chimique tunisien

Propositions: engrais, matériaux de construction, production de méthane

Enjeu: concilier protection environnementale et développement économique



économiques



Surtaxe US de 28%

Quel avenir pour l'huile d'olive, les dattes et l'artisanat tunisiens aux États-Unis ?

Les accords et préférences concernent divers secteurs économiques et types de marchandises, dont certains bénéficient d'allègements tarifaires lorsqu'ils sont exportés vers les États-Unis. En particulier, le Système généralisé de préférences (SGP) a permis à un éventail de produits tunisiens d'entrer sur le marché américain à tarif préférentiel. Ci-dessous une description des principales

catégories de produits exportés de Tunisie vers les États-Unis et leur traitement :

Produits manufacturés et artisans : La plupart des produits industriels légers de Tunisie étaient admissibles au régime SGP américain. Par exemple, les articles de joaillerie en or, les produits en cuir brut (peaux) non finis, de nombreux tapis artisanaux, le marbre et

divers minerais pouvaient entrer sans droits de douane sous le SGP.

Des produits chimiques et composants industriels figurent aussi parmi les produits éligibles. Ces catégories manufacturières bénéficient de l'exonération de droits de douane américains dans la limite des quotas SGP.

On note que la Tunisie a réussi

ces dernières années à accroître ses exportations de produits artisanaux vers les États-Unis, profitant du SGP pour des articles tels que les tapis et l'artisanat local.

Produits agricoles (huile d'olive, dattes, etc.) : Certains produits agroalimentaires tunisiens bénéficient d'un accès préférentiel. L'huile d'olive tunisienne, en particulier, est un produit phare : la Tunisie est devenue l'un des principaux fournisseurs d'huile d'olive aux États-Unis (10% de la quantité importée par les USA).

Sous le SGP, l'huile d'olive vierge tunisienne entrait aux États-Unis avec un droit nul, économisant un tarif NPF d'environ 3,4 à 5 cents par kilo. De même, les dattes de Tunisie (une spécialité renommée, notamment la variété Deglet Nour) bénéficient d'un traitement préférentiel. La Tunisie fournit environ 16% des importations américaines de dattes, et ce fruit était éligible au SGP (droits de douane supprimés à l'importation).

Les exportations agricoles tunisiennes vers les États-Unis – essentiellement huile d'olive et dattes – ont atteint 230 millions \$ en 2022. Ces produits, traditionnellement soumis à des droits modérés, voient leur compétitivité renforcée par l'exemption tarifaire. (À noter que

d'autres produits agricoles de niche, comme certaines épices, huiles essentielles ou produits de la mer, peuvent également entrer en franchise s'ils sont admissibles au SGP.)

Textiles et habillement : Le secteur textile-habillement est un pilier des exportations tunisiennes (surtout vers l'Europe), et la Tunisie exporte aussi des vêtements vers le marché américain. Cependant, la plupart des produits textiles et en cuir finis ne sont pas couverts par le SGP.

Les vêtements, chaussures et articles de maroquinerie tunisiens font face aux droits de douane NPF appliqués par les États-Unis, souvent assez élevés (par exemple, les taux NPF sur l'habillement peuvent varier de 10 à 20% selon les catégories).

En l'absence d'accord de libre-échange, ces marchandises ne bénéficient d'aucune préférence particulière. Malgré cela, les textiles et vêtements figurent parmi les principales importations américaines en provenance de Tunisie, ce qui signifie que les entreprises tunisiennes ont tout de même pénétré ce marché en acquittant les droits requis. Ce secteur reste sensible aux évolutions tarifaires.

Équipements électroniques et composants : Les États-

Unis importent également des composants électriques, pièces électroniques et mécaniques depuis la Tunisie. Beaucoup de ces articles (par exemple, faisceaux de câblage, pièces pour appareils électriques, etc.) sont admissibles au SGP car considérés comme produits manufacturés.

Ainsi, lorsqu'il était actif, le SGP rendait ces composants tunisiens plus compétitifs en les affranchissant de droits de douane. Ce segment profite du savoir-faire tunisien en assemblage et manufacture légère, souvent sous forme de sous-traitance pour des firmes internationales.

En résumé, grâce au SGP, la Tunisie bénéficiait jusqu'en 2020 d'une franchise de droits pour de nombreux biens industriels (bijoux, artisanat, produits chimiques, etc.) et certains produits agricoles (notamment l'huile d'olive et les dattes) exportés vers les États-Unis.

En revanche, des catégories comme le textile/habillement et la plupart des articles en cuir en étaient exclues et n'avaient pas de traitement préférentiel. L'effet global de ces préférences était de soutenir les exportations tunisiennes non traditionnelles vers le marché américain et de diversifier la gamme de produits échangés.



Accords Tunisie-USA

La surtaxe américaine de 28% remet-elle en question le cadre des échanges ?

Plusieurs accords et cadres régissent les relations commerciales entre la Tunisie et les États-Unis, bien qu'il n'existe pas de traité de libre-échange complet entre les deux pays.

On peut distinguer les accords bilatéraux formels et les régimes préférentiels unilatéraux :

Accord-cadre de commerce et d'investissement (TIFA) : Un Trade and Investment Framework Agreement a été signé en 2002 entre les États-Unis et la Tunisie. Cet accord-cadre institue un Conseil conjoint sur le commerce et l'investissement, offrant une plateforme de dialogue régulier pour faciliter les échanges et résoudre les différends

commerciaux. Huit sessions de ce Conseil se sont tenues entre 2002 et 2019. Le TIFA ne réduit pas directement les droits de douane, mais il vise à renforcer la coopération économique et à préparer éventuellement de futurs accords plus approfondis.

Traité bilatéral d'investissement (TBI) : En



Investissement chinois

La société chinoise "Asia-Potash International Investment (Guangzhou) Co.,Ltd", spécialisée dans l'extraction du potassium et le développement de l'agriculture moderne compte investir "massivement" en Tunisie, révèle, vendredi, l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA).

Lors d'une rencontre tenue jeudi, avec le directeur Général de la FIPA, Jalel Tebib, le Vice-Président du Département Développement Industriel, Yu Baolei et le directeur d'investissement en développement minier de la société cotée en Bourse, Humeng Fei, ont confirmé leur intérêt à investir en Tunisie, en particulier dans le domaine de phosphate dans le gouvernorat du Kef et la construction d'un complexe industriel minier.

Les prévisions des responsables étant une extraction d'un million de tonnes de phosphates dans une première étape pour atteindre les 8 millions de tonnes à moyen terme et ce pour un investissement totalisant les 800 millions de dollars américains.

De son côté, Tebib a souligné l'appui de FIPA-Tunisia ainsi que son engagement à accompagner l'investisseur étranger, assurant la disponibilité de l'agence à appuyer les démarches d'implantation en Tunisie.

1990, un accord bilatéral sur la protection des investissements a été conclu. Ce traité assure un traitement équitable aux investissements américains en Tunisie et vice-versa, protégeant notamment contre l'expropriation sans indemnisation et garantissant la libre transférabilité des capitaux. Bien que centré sur l'investissement, il favorise indirectement le climat des affaires et donc les flux commerciaux.

Convention de double imposition (1985) : Un accord visant à éviter la double imposition fiscale est en vigueur depuis 1985. Cet instrument fiscal facilite les opérations des entreprises actives dans les deux pays, en éliminant la surcharge d'une double taxation sur les revenus. Cela encourage les échanges en offrant un environnement fiscal plus prévisible aux commerçants et investisseurs tunisiens et américains.

Adhésion à l'OMC et traitement de la nation la plus favorisée (NPF) : La Tunisie et les États-Unis sont membres de l'Organisation mondiale du commerce. En l'absence d'accord de libre-échange bilatéral, les tarifs douaniers appliqués réciproquement sont ceux de la clause NPF de l'OMC. Les biens tunisiens importés aux USA sont donc soumis aux tarifs NPF standards, à moins

qu'un programme préférentiel spécifique ne s'applique, et inversement pour les exportations américaines vers la Tunisie.

Système généralisé de préférences (SGP) : La Tunisie a longtemps bénéficié du programme unilatéral américain du Generalized System of Preferences (GSP, ou Système généralisé de préférences). Ce programme, mis en place par les États-Unis pour aider les pays en développement, permet l'entrée en franchise de droit ou à tarif réduit pour une liste de produits éligibles en provenance de Tunisie. En 2020, avant son interruption, environ 1519 lignes tarifaires étaient éligibles au SGP pour les pays les moins avancés et 1941 lignes pour les autres pays en développement. La Tunisie, en tant que pays à revenu intermédiaire, a pu exporter sous SGP de nombreux articles manufacturés, certains produits agricoles et artisanaux, etc.

À noter : *l'autorisation légale du programme SGP américain a expiré le 31 décembre 2020 et n'avait pas été renouvelée par le Congrès américain en 2024. Cela signifie que, depuis 2021, les exportations tunisiennes ne bénéficient plus effectivement de ces préférences tarifaires, en attendant une éventuelle revalidation rétroactive du programme par les États-Unis.*

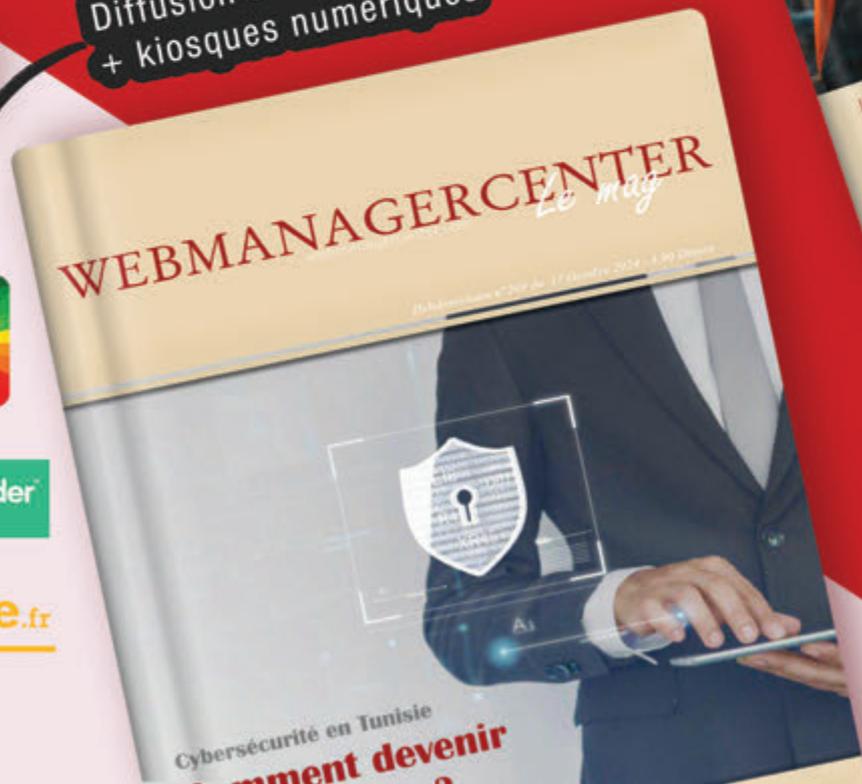
hebdomadaire

WMC Le Mag

Diffusion abonnés
+ kiosques numériques



ePresse.fr





Droits de douane US

Comment Trump a-t-il calculé les droits de douane pays par pays ?

Le gouvernement de Donald Trump a mis en place une politique commerciale protectionniste visant à rééquilibrer la balance commerciale des États-Unis. Pour ce faire, il a instauré des droits de douane dits "réciproques", calculés selon une formule spécifique. Voici comment ces droits ont été déterminés :

1. Calcul du déficit commercial par rapport à chaque pays

Le déficit commercial représente la différence entre la valeur des importations et des exportations entre deux pays. Le gouvernement américain a calculé le déficit commercial avec chaque nation partenaire.

2. Calcul du taux de droits de douane

Le taux de droit de douane appliqué à chaque pays était déterminé en divisant le montant du déficit commercial par la valeur totale des importations en provenance de ce pays aux États-Unis. Le résultat obtenait un pourcentage, qui était ensuite



réduit de moitié pour obtenir le taux final de droits de douane.

Exemple de calcul pour la Chine :

- **Déficit commercial des États-Unis avec la Chine :** 295 milliards de dollars.
- **Valeur totale des importations en provenance de Chine :** 440 milliards de dollars.
- $295 \text{ milliards} \div 440 \text{ milliards} \approx 0,67$ (soit **67%**).
- $67\% \div 2 = 33,5\%$, arrondi à **34%**.

(Cette approche n'a pas forcément été appliquée sur tous les pays, des ajustements par d'autres critères ont probablement été appliqués. Dans le cas de la Tunisie, qui subira une taxe de 28%, l'approche par le déficit commercial ne peut expliquer le taux qui a été décidé)

3. Application d'un taux de base universel

En plus des droits de douane spécifiques calculés pour chaque pays, un taux de base universel de 10% a été appliqué à toutes les importations, indépendamment de leur origine.

4. Ajustements et exceptions

Des ajustements ont été effectués pour certains pays en fonction de considérations politiques ou stratégiques. Par exemple, le Canada et le Mexique ont été exemptés de certaines augmentations de droits de douane en raison de leur coopération sur des questions spécifiques, comme la lutte contre le trafic de drogues et la migration.

5. Critiques de la méthode

La méthodologie utilisée a été critiquée pour sa simplicité et son manque de précision. Certains experts ont estimé que cette approche ne tenait pas compte de nombreux facteurs complexes influençant les relations commerciales, tels que les barrières non tarifaires, les politiques monétaires et les taxes internes comme la TVA.

En résumé, les droits de douane imposés par l'administration Trump étaient basés sur une formule visant à refléter le déficit commercial avec chaque pays, ajustée par des considérations politiques et stratégiques. Cependant, cette approche a suscité des débats sur son efficacité et sa justesse dans la représentation des relations commerciales complexes.

5,7%

Un taux d'inflation se replie à 5,7% au mois de février contre 6% en janvier 2025. Une manne pour tous les Tunisiens qui appellent à réajuster le TMM maintenant que l'inflation est maîtrisée. Mais...

Nous aurions crié victoire si la baisse de l'inflation reflétait une prospérité économique et n'était pas le symptôme de la faiblesse de notre économie.

Pour l'Institut national des Statistiques, le fléchissement observé au niveau du rythme annuel d'augmentation des prix du groupe « produits alimentaires » est reflété par une baisse de 0,1%.

L'inflation passant de 7,1% en janvier 2025 à 7% au mois de février. Une hausse due principalement à l'augmentation des prix de la viande d'agneau de 21,4%, des légumes frais de 18,7%, des fruits secs de 14,2%, du poisson frais de 13,4% et des volailles de 10,5%, seuls les prix des huiles alimentaires ont diminué de 16,2%. Un peu plus bas dans le communiqué de l'INS, il est indiqué que les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,5 %, baisse de 0,1% ou hausse de 0,5% : Cela mérite éclairage...

Droits de douane du gouvernement Trump

L'OMC peut-elle éviter une crise du commerce international ?



Le Secrétariat de l'OMC suit de près et analyse les mesures annoncées par les États-Unis le 2 avril 2025. De nombreux membres nous ont contactés et nous échangeons activement avec eux pour répondre à leurs questions concernant l'impact potentiel de ces mesures sur leurs économies et sur le système commercial mondial.

Les récentes annonces auront des conséquences substantielles sur le commerce mondial et les perspectives de croissance économique. Bien que la situation évolue rapidement, nos premières estimations suggèrent que ces mesures, combinées à celles

prises en place depuis le début de l'année, pourraient entraîner une contraction d'environ 1 % du volume du commerce mondial de marchandises cette année, ce qui représente une révision à la baisse de près de quatre points de pourcentage par rapport aux projections précédentes. Je suis profondément préoccupée par cette diminution et par le risque d'escalade vers une guerre tarifaire, avec un cycle de mesures de représailles entraînant des baisses supplémentaires du commerce.

Il est important de se rappeler que, malgré ces nouvelles mesures, la grande majorité du

commerce mondial continue de se faire selon les termes de la Nation la Plus Favorisée (NPF) de l'OMC. Nos estimations actuelles indiquent que cette part s'élève à 74 %, en baisse par rapport à environ 80 % au début de l'année. Les membres de l'OMC doivent rester unis pour préserver ces acquis.

Des mesures commerciales de cette ampleur peuvent avoir des effets de détournement commercial importants. J'appelle les membres à gérer ces pressions de manière responsable pour éviter que les tensions commerciales ne se propagent davantage.

L'OMC a été créée pour jouer un rôle essentiel en de tels moments : en tant que plateforme de dialogue, pour éviter l'escalade des conflits commerciaux et soutenir un environnement commercial ouvert et prévisible. J'encourage les membres à utiliser ce forum pour dialoguer de manière constructive et rechercher des solutions coopératives.



Comment les accords commerciaux influencent-ils les taxes à l'importation ?

Les droits de douane peuvent différer d'un pays à l'autre en fonction de plusieurs facteurs liés aux règles du commerce international, aux accords commerciaux et aux politiques économiques nationales. Voici les principaux éléments qui expliquent cette variation :

1. Accords Commerciaux Internationaux

Les pays peuvent conclure des accords bilatéraux, multilatéraux ou régionaux pour réduire ou éliminer les droits de douane entre eux. Par exemple :

Accords de libre-échange (ALE) : Ces accords permettent de réduire ou d'éliminer les droits de douane entre les pays signataires. Par exemple, l'Union européenne (UE) et les États-Unis ont des accords commerciaux avec des tarifs réduits pour certains produits.

Organisation Mondiale du Commerce (OMC) : Bien que l'OMC fournisse un cadre global pour le commerce, chaque pays peut négocier ses propres engagements tarifaires et ses exceptions.

2. Systèmes Tarifaires Nationaux

Les pays peuvent appliquer des droits de douane différents en fonction de leurs propres politiques commerciales et économiques. Chaque pays peut choisir le niveau de protection de ses industries locales. Ainsi, un pays peut appliquer des droits de douane plus élevés pour protéger ses producteurs nationaux face à la concurrence étrangère.

3. Classification des Produits

Les droits de douane sont souvent déterminés en fonction de la classification douanière du produit. Si un produit est classé différemment dans les systèmes tarifaires de deux pays, cela peut entraîner des taux de droits de douane différents pour le même produit. Par exemple, un produit peut être classé comme un bien de consommation dans un pays, mais comme un produit de luxe dans un autre.

4. Politiques de Défense Commerciale

Les pays peuvent appliquer des droits de douane élevés sur certains produits pour défendre leurs industries nationales contre des pratiques commerciales

déloyales, comme le dumping (vente de produits à des prix inférieurs à ceux du marché) ou les subventions étrangères. Cela peut entraîner des différences dans les taux appliqués selon les pays.

5. Tarifs en Fonction de l'origine

Certains pays appliquent des droits de douane en fonction de l'origine des produits (système de «préférences tarifaires»). Par exemple, un pays peut appliquer des tarifs réduits ou nuls pour les produits en provenance de certains pays avec lesquels il a signé des accords commerciaux préférentiels. Cela peut être particulièrement pertinent dans le cadre des accords de l'OMC ou des accords de libre-échange.

Conclusion

En résumé, les droits de douane peuvent varier d'un pays à l'autre en raison des accords commerciaux, des politiques tarifaires nationales, des classifications douanières, des mesures de défense commerciale et des tarifs en fonction de l'origine des produits. Ces différences peuvent influencer le coût des importations et les choix commerciaux des entreprises à l'international.



Dettes extérieures

La Tunisie portée par un effet Momentum selon Akram Gharbi

Le pays est en voie de réduire ses déficits et de comprimer sa dette extérieure. En persévérant à soigner son profil de risque, la Tunisie pourra capitaliser sur son image positive et revenir, à horizon proche, sur le marché international de la dette.

Akram Gharbi, Responsable Investissement Crédit chez Crédit Mutuel Assat

Management a répondu aux questions de WMC.

Comment les marchés déterminent-ils le profil de risque-pays ? Prennent-ils en considération les avis des agences de notation ?

Les marchés sont indépendants et par conséquent déterminent leur propre appréciation des risques pays. Ils procèdent à leur

évaluation, en toute autonomie, étant en prise directe avec la réalité du terrain. C'est sans mystère car les marchés font un tracking permanent et en temps réel de la situation financière et donc de la solvabilité des pays émetteurs. Pour leur part les agences de notation se retrouvent "Behind the curve", comprenez qu'elles interviennent avec un certain retard.

A titre d'exemple quel a été le scénario dans le cas de la Tunisie à la suite du relèvement de sa notation souveraine ?

Rappelons que Fitch, il y a quelques mois a relevé le rating de la Tunisie de deux crans passant de CCC- à CCC. Et que, plus récemment, au cours du mois de février dernier Moody's a rehaussé d'un cran sa notation. Je préciserais que le marché a préalablement anticipé cette amélioration du risque de la Tunisie. Et il a acté ce fait en notant la prime de risque du pays au-dessus du grade CCC. Sachez que le marché use de discernement. A titre d'illustration, je citerai l'exemple d'un pays proche. En ce moment la prime de risque du Sénégal est à 10%, (soit 3 points au-dessus de la Tunisie) alors que ce pays est noté simple B soit deux crans au-dessus.

Que retiennent les marchés des appréciations récentes de Moody's ?

Les appréciations des experts des marchés et des agences se rejoignent. Il y a à retenir que le pays a significativement baissé son besoin de refinancement extérieur. A fin 2023 la Tunisie était appelée à rembourser en deux ou trois séquences, une enveloppe de 2,5 milliards équivalent dollars US. Souvenez-vous qu'à ce moment le pays n'avait pas les faveurs des pronostics. Et

la dette était décorée avec des CDS élevés.

«La Tunisie a réussi à rassurer les marchés financiers sans avoir recours au FMI, grâce à une gestion rigoureuse de sa dette et une stratégie réaliste: c'est cela, l'effet Momentum.»

Le pays aurait-il pu profiter de la circonstance et racheter sa dette à un prix inférieur à sa valeur faciale ?

C'est envisageable. Cependant les agences de notation désapprouvent. Cette pratique est répandue chez les entreprises, américaines notamment. Celles-ci mobilisent leur trésorerie pour réaliser ce deal avantageux.

Sur quels éléments alors les marchés adossaient leur scepticisme quant au bon dénouement de la dette tunisienne ?

Le contexte était quelque peu contrariant. Souvenez-vous, la crise du Covid survenait alors que le pays achevait son chantier de transition démocratique. Là-dessus la guerre en Ukraine se déclenche, mettant le feu aux marchés des matières premières. Ajouter à cela toute l'agitation autour du libre échange qui laisse planer un doute sur le commerce mondial. Comprenez que les marchés étaient sceptiques sur la capacité de la Tunisie à honorer

ses remboursements lui prédisant un dénouement fâcheux. Envers et contre tout, le pays s'est montré résilient se tenant vent debout, à la grande satisfaction des marchés, lesquels ont fini par réagir en conséquence. Et ce, sans le concours du FMI, mais simplement en comptant sur ses seuls moyens.

Quels sont les arguments dont pourrait se prévaloir la Tunisie ?

Il y d'abord cette capacité à faire bouger les lignes. Le pays au mois de janvier 2025 a honoré une échéance d'un milliard de dollars US, soit un montant important. Cependant il a disposé depuis d'un matelas de réserves de change lui garantissant 120 jours d'importation. Le cours du Dinar n'a pas vrillé. Certains éléments favorables ont, certes, joué. Je citerais la progression régulière des transferts de la diaspora. Outre cela et c'est au crédit du pays, les recettes du tourisme ont augmenté. Dans le même temps, le pays a réduit le déficit de son solde extérieur de 8%, deux ans plus tôt et même davantage certaines années à 2 %, actuellement. Pareil le déficit budgétaire a été abaissé de 8 % en 2022 à 6 %, actuellement. Croyez bien que tous ces éléments mis cote à cote annoncent une meilleure tonicité macro-économique, rehaussant l'image du pays.

«Ce que les marchés saluent aujourd'hui, c'est la capacité de la Tunisie à honorer ses engagements, dans un contexte international incertain et sans appui extérieur : une trajectoire que peu de pays émergents peuvent revendiquer.»

Moody's assortit son appréciation d'une perspective stable. Alors que vous laissez espérer une issue plus positive. Comment concilier les deux avis ?

Je relève que le pays a amorcé une dynamique de relance. Il est vrai qu'a priori le taux de croissance annoncé pour 2026 est de 1,6 %, à prix constants. Cependant la croissance potentielle du pays serait, de mon point de vue, de 5 à 6 %. Les marchés tableraient sur une relance qui serait énergique. Le réchauffement économique annoncerait de mon point de vue un rehaussement de notation à simple B, dans quelques mois. Le pays s'étant inscrit en dynamique vertueuse pourrait capitaliser sur un effet Momentum !

Même à simple B, le pays restera en grade spéculatif. Où serait l'avantage du reclassement ?

Il faut d'abord se réjouir de ce que le pays a quitté la zone de très haut risque. Le marché retiendra une opinion positive de cette "remontada" spectaculaire déjouant toutes les prédictions

contraires, alors que le pays n'a pas bénéficié des concours du FMI. Ce faisant la Tunisie a reconfiguré son profil de risque. La part de la dette extérieure de la Tunisie a baissé de 20 % à 6 % de l'encours global de la dette. Je vois que l'obligation de 700 millions de dollars à échéance du mois de septembre 2026. Elle est regardée avec sérénité par le marché. D'ailleurs elle est raisonnablement cotée à 9,5 % soit 7 % au-dessus de l'obligation considérée comme sans risque, celle de la RFA dont le rendement est de 2,5 %.

Et au-delà il reste un encours de dette extérieure modeste. Il est libellé en yen japonais et son remboursement s'étale entre 2027 et 2030. «En remboursant une échéance d'un milliard de dollars début 2025, la Tunisie a envoyé un

message fort : elle est capable de tenir ses engagements, même dans l'adversité.»

Est-ce à dire que le pays pourrait retourner sur le marché international de la dette?

En bonne logique si le pays parvient à doper sa croissance et renforcer ses finances publiques, cela tonifie son profil de risque. Cela ne ferait qu'à terme pas très éloigné la Tunisie, pourrait, de nouveau, émettre sur le marché international de la dette. Et il est plausible qu'elle échappe aux scénarios de l'Egypte et du Ghana qui ont dû d'abord conclure avec le FMI.

Une fois encore l'effet Momentum servirait la cause de la Tunisie.

Ali DRISS

En bref

Dette extérieure : L'effet Momentum

- **Profil de risque amélioré** : les marchés ont anticipé le relèvement de la note souveraine.
- « La Tunisie a défié les pronostics sans l'aide du FMI. » — Akram Gharbi
- **1 milliard \$** remboursé en janvier 2025, sans assistance extérieure.
- **Dette extérieure** en baisse.
- **Réserves de change** couvrant jusqu'à 120 jours d'importation.
- **Recul des déficits**, hausse du tourisme et des transferts de la diaspora.

Retrouvez toutes nos publications numériques



Et plus encore...



Trump et la guerre des droits de douane

Les scénarios possibles



moyen terme, mais au prix d'un déséquilibre des règles du jeu multilatéral.

Enfin, le scénario le plus modéré serait celui d'un **protectionnisme ciblé**, concentré sur la Chine et les technologies stratégiques. Cela s'inscrirait dans la continuité de la politique actuelle de « découplage » technologique, déjà amorcée sous Biden. Les effets seraient alors contenus, mais renforceraient le clivage entre les blocs économiques occidentaux et asiatiques.

Quel que soit le scénario retenu, le retour de Trump à la Maison-Blanche signifierait une rupture avec le libre-échange globalisé. Pour l'Europe, cela pose un dilemme stratégique : suivre les États-Unis dans cette logique de repli, ou défendre un multilatéralisme déjà fragilisé.

Dans un contexte de transitions économiques et géopolitiques majeures, la guerre des droits de douane pourrait devenir un révélateur — ou un accélérateur — des fractures d'un nouvel ordre mondial.

Donald Trump n'a jamais caché son inclination pour un protectionnisme dur. Depuis son retour sur le devant de la scène politique, il agite à nouveau la menace d'une guerre commerciale, promettant une taxe douanière universelle de 10 %, et des hausses ciblées allant jusqu'à 60 % sur les produits chinois. Cette rhétorique, qui avait déjà marqué son premier mandat, pourrait avoir des conséquences profondes si elle se concrétise à nouveau.

Trois scénarios majeurs se dessinent. Le premier, **le scénario d'escalade**, verrait la Chine et d'autres partenaires

commerciaux des États-Unis riposter avec leurs propres surtaxes. Ce retour à un climat de tension commerciale pourrait perturber les chaînes d'approvisionnement, alourdir les coûts pour les entreprises américaines et alimenter l'inflation.

Le second scénario est celui d'une **renégociation stratégique**. Dans cette hypothèse, Trump utilise la menace tarifaire comme levier pour obtenir de meilleurs accords bilatéraux, notamment avec le Mexique, le Canada ou l'Union européenne. Ce scénario offrirait une stabilité à

Acteurs de l'excellence au service de la Tunisie



Mehdi Labassi

Chief Technology Officer chez Carrefour Links



Imen Maaroufi

Entrepreneure et fondatrice de la startup
Américaine de santé numérique (Digital Health)



Dr. Nabil El Kadhi

Expert futuriste en éducation



Mehdi Doghri

Co-Fondateur de la startup Tuniso-Londonienne «Save
Your Wardrobe» et Co fondateur de «216 Capital Fund»



Dr. Imed Zitouni

Directeur d'Engineering chez Google



Mouna Aouri

Fondatrice et CEO de Woomentum Singapore



Walid Erray

Head of Data science & Artificial Intelligence du
DataLab et de l'IA Factory Group au Crédit Agricole



Aymen El Ghouli

Responsable du centre de compétences
digitales et d'innovation chez Thales



Dr. Moez Limayem

président de l'Université de North Florida



Tunis-Sfax en moins d'une heure, par le train

Départ à 18h30, arrivée à Sousse à 19h00 et à Sfax à 19h25. Du coup, Tunis est moins encombrée après 18h00 ; le matin et aux heures de pointe, la circulation dans Tunis est un vrai bonheur, le prix de l'immobilier

a chuté de 30%, les nouvelles lignes du Métro et du RER ont fini par donner un autre visage aux artères de Tunis.

Depuis quelques temps, la population du Grand Tunis

baisse de 5% tous les ans ; les familles préfèrent de plus en plus construire ou acheter leurs maisons à des centaines de kilomètres de la capitale.

Le TGV a finalement permis à des

familles de retrouver leurs bleds dans les différents recoins du pays ; ce retour au pays a été, bien sûr, beaucoup plus facile pour les régions limitrophes des lignes TGV. Des milliers de personnes ont choisi de venir travailler dans le Grand Tunis et de rentrer chez eux le soir à Sousse, à Sfax,...

Selon l'association des éditeurs, le TGV a permis d'augmenter d'une manière exponentielle la vente de livres, du coup ils sont tirés à 100.000 exemplaires, des nouvelles librairies ont vu le jour, l'importation de livres enregistre tous les ans des taux de croissance à 2 chiffres ; et il y a même une librairie qui s'est installée dans le TGV, au cas où on aurait oublié d'en emporter.

Il est vrai, également, que les portables TCS (Techno Couteau Suisse) ont vu leurs ventes augmenter de 300% ; à 150 dinars pièce avec toutes ses fonctionnalités (Tél, photo, PDA, musique, TV, Radio, GPS, jeux...) et une mémoire de 100 Gigas, pourquoi s'en privé.

J'utilise ce train 5 jours par semaine depuis des mois ; je peux vous dire que ce n'est pas seulement du bonheur ! ... Accueil digne des grands palaces, un service qui vous fera rougir, tout le monde se plie en 10 pour vous servir, la propreté c'est vraiment du jamais vu, même sous mes chaussures j'arrive

pas à trouver de poussière ; côté confort, c'est vraiment le silence ... t'arrive même à oublier que tu es dans un train.

Besoin de boire ou de manger quelque chose, c'est simple : activez l'écran d'ordinateur, cliquez sur restaurant, choisissez le menu et tapez ensuite sur le bouton envoyer... 15 minutes après, vous êtes servi.

Des maux de tête, après une réunion de plusieurs heures et un ballet d'entrées/sorties de toute l'équipe -d'ailleurs, je dois facilement voir leurs gueules une bonne dizaine de fois par jour, et il y en a même une qui se tape ma gueule depuis 10 ans, ...il faut le faire. Pour revenir aux maux de tête, c'est pareil... activez l'écran de votre poste d'ordinateur, décrivez ce que vous avez et un médecin viendra vous voir avec les médicaments ...et le sourire.

Et vous hésitez encore à prendre ce train !

25 avril - 6h30 du matin le réveil, 1 heure pour me préparer, prendre le petit déjeuner, prendre cette vieille carcasse de voiture et aller au boulot... 35 minutes pour faire 10 km.

C'était quand même mieux avec ce train.

Hamza



À ne pas rater

- HEBDO
- HORS-SERIES
- DOCUMENTS - RAPPORTS
- COLLECTIONS

CONTACT US

Phone Number:
+216. 71 962 775

Website:
webmanagercenter.com





La régulation du commerce international: entre équité, souveraineté et globalisation

Dans un monde de plus en plus interconnecté, la régulation du commerce international s'impose comme un enjeu stratégique majeur. Elle désigne l'ensemble des règles, accords et institutions qui encadrent les échanges de biens et services entre pays. L'objectif principal : garantir un commerce ouvert, équitable et prévisible, tout en préservant les intérêts économiques, sociaux et environnementaux de chaque nation.

Au cœur de ce système, l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)** joue un rôle central. Elle fixe des normes communes, arbitre les différends commerciaux et favorise la réduction des barrières douanières. Ses accords – notamment ceux relatifs aux droits de douane, aux subventions ou à la propriété intellectuelle – constituent le socle juridique sur lequel s'appuie une

grande partie des échanges mondiaux.

Mais la régulation ne se limite pas à l'OMC. Les **accords bilatéraux ou régionaux**, comme le CETA (entre le Canada et l'Union européenne) ou l'AfCFTA (zone de libre-échange africaine), ont pris une importance croissante. Ces traités permettent d'adapter les règles aux spécificités locales ou stratégiques, en allant parfois plus loin que les standards multilatéraux.

Toutefois, cette régulation est aujourd'hui confrontée à plusieurs défis. La montée du protectionnisme, les tensions géopolitiques, les préoccupations environnementales ou encore les revendications de justice économique complexifient les équilibres. De plus, les pays en développement réclament une réforme du système actuel, qu'ils jugent

souvent déséquilibré et peu favorable à leur industrialisation.

À l'heure de la transition écologique et de la digitalisation, de nouvelles normes s'imposent : traçabilité, neutralité carbone, encadrement du commerce numérique... Autant d'enjeux qui nécessitent une adaptation constante des cadres existants.

En somme, la régulation du commerce international est un exercice d'équilibre délicat. Elle doit concilier ouverture des marchés, protection des souverainetés nationales et prise en compte des enjeux globaux. Dans ce contexte mouvant, la coopération internationale demeure plus que jamais essentielle pour éviter le repli sur soi et bâtir un commerce plus juste, durable et inclusif.

Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :



Pack liberté pro

البنك
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

Simplifiez votre gestion financière avec le Pack Liberté Pro

Offre groupée de produits et services bancaires destinée aux professionnels libéraux.

